President, Mercury Marine, Fond du Lac, USA
European Regulations Contact:
Product Environmental Engineering Department, Mercury Marine,
Fond du Lac, WI USA

Si la plaque portant le numéro de série du moteur hors–bord contient le symbole CE en bas, à gauche, la déclaration suivante vous concerne :

Ce moteur hors–bord, fabriqué par Mercury Marine à Fond du Lac, dans le Wisconsin (Etats–Unis), ou par Marine Power Europe Inc., Parc Industriel de Petit–Rechain (Belgique), satisfait aux conditions énoncées dans les directives et normes suivantes, modifications comprises :

Directive concernant les bateaux de plaisance :
Norme 94/25/EC ISO 8665,
ISO 11547,
Directive concernant l'équipement
Directive 98/37/EC sur la compatibilité électromagnétique (CEM):
Norme 89/336/EC EN50081–1,
SAE J551 (CISPR Pub. 12),
EN 50082–1, IEC 61000 PT4–2,
IEC 61000 PT4–3,

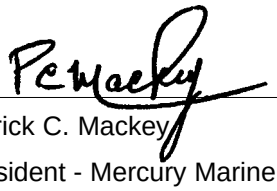

Patrick C. Mackey

Président - Mercury Marine, Fond du Lac, USA
Contact, réglementation européenne :
Product Environmental Engineering Department, Mercury Marine,
Fond du Lac, WI Etats–Unis

oad

TABLE DES MATIERES

Enregistrement de la garantie

Transfert de garantie 2
Enregistrement de la garantie
Etats-Unis et Canada 2
Etats-Unis et Canada 2
Garantie Limitée Mercury Marine (Europe) 3
Garantie limitee Mercury Marine (Confederation des etats independants, Moyen–Orient, Afrique) 4
Garantie limitée de 3 ans contre la corrosion 5
Couverture de la garantie et exclusions 6

Informations generales

Responsabilites du pilote 7
Avant la mise en marche de votre moteur 7
Puissance maximale du bateau 7
Utilisation d'un bateau à grande vitesse et hautes performances 7
Moteurs hors-bord à télécommande 7
Avertissement relatif a la bielle de direction par télécommande 7
Contacteur d'arrêt a corde 7
Protection des baigneurs 8
Message de sécurité des passagers - Plates et barges-ponts 8
Saut de vagues et de traînées de sillage 8
Impact avec des objets immergés 9
Gaz d'échappement 9
Choix des accessoires du moteur hors-bord 9
Securite sur l'eau 10
Enregistrement du número de série 10
Caracteristiques techniques 10
Identification des composants 10

Installation

Installation du moteur hors-bord 11
Choix de l'hélice 11

Transport

Remorquage du bateau/transport du moteur 11

Huile et carburant

Carburant recommande 11
Huile recommandee 12
Carburants recommandés en période de rodage 12
Comment éviter les restrictions de débit de carburant 12
Remplissage du reservoir d'huile à distance 12
Remplissage du reservoir d'huile monte sur le moteur 12
Remplissage des reservoirs de carburant 12

Fonctions et commandes

Caracteristiques de la commande à distance 12
Systeme d'alarme 12
Relevage hydraulique 13
Fonctionnement du relevage hydraulique 13
Procédure de basculement 14
Interrupteur de basculement auxiliaire 14
Basculement manuel 14

Fonctionnement

Verifications à effectuer avant le depart 14
Fonctionnement à des températures en dessous de zéro 14
Fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées 14
Fonctionnement en altitude 14
Réglage de l'angle de relevage lorsque le moteur tourne au ralenti 14
Fonctionnement en eaux peu profondes 14
Procedure de rodage du moteur 14
Mélange essence/huile de rodage 15
Démarrage du moteur 15
Changement des vitesses 15
Arrêt du moteur 15

Entretien

Soin du moteur hors-bord 16
Pieces de rechange recommandees 16
Règlements de l'epa en matière d'émissions de gaz 16
Calendrier d'inspection et d'entretien 16
Rinçage du circuit de refroidissement 16
Depose et installation du capot superieur 16
Systeme d'alimentation en carburant 17
Fixations de la bielle de direction 17
Fusibles 17
Anode anti-corrosion 18
Verification de la batterie 18
Remplacement de l'helice 18
Inspection des bougies 18
Points de lubrification 19
Vérification du liquide de relevage hydraulique 19
Lubrification du carter d'engrenage 19
Moteur immerge 19

Entreposage

Preparatifs d'entreposage 20

En cas de probleme

En cas de probleme 20

Assistance au proprietaire

Service de réparation local 21
Service à l'extérieur 21
Demandes de pièces et d'accessoires 21
Assistance au propriétaire 21
Centres de service après - vente Mercury Marine 22

Journal d'entretien

Journal d'entretien 23

Les descriptions et caractéristiques techniques contenues dans ce manuel reflètent l'état des technologies concernées au moment de sa mise sous presse. Mercury Marine vise à une constante amélioration de ses produits et se réserve le droit d'interrompre à tout moment la production de certains modèles et d'en modifier les caractéristiques, la conception et les méthodes et procédures d'utilisation, sans préavis ni obligation d'aucune sorte.

Mercury Marine, Fond du Lac, Wisconsin, Etats-Unis

© 2002, Mercury Marine

Les noms suivants sont des marques déposées de Brunswick Corporation : Auto Blend, Force, Jet-Prop, Mariner, Merc, MerCathode, MerCruiser, Mercury, Mercury Marine, Quicksilver, Ride-Guide et Thruster.

old

INFORMATIONS DE GARANTIE

eoq2d

TRANSFERT DE GARANTIE

La garantie limitée est transférable à l'acheteur ultérieur mais seulement pour la période qui n'a pas été utilisée. Cette condition ne s'applique pas aux produits à usage commercial.

Vente directe par le proprietaire

Le deuxième propriétaire peut se faire enregistrer comme le nouveau propriétaire et bénéficier de la durée restante de la garantie limitée en renvoyant la carte d'enregistrement de garantie de l'ancien propriétaire, ainsi qu'une copie de l'acte de vente prouvant sa prise de possession. Aux Etats - Unis et au Canada, adressez - les à :

Mercury Marine
W6250 W. Pioneer Road
P.O. Box 1939
Fond du Lac, WI 54936 - 1939 Etats - Unis
Attn: Warranty Registration Department

Une nouvelle carte d'enregistrement de garantie du propriétaire vous sera alors délivrée, comportant le nom et l'adresse du nouveau propriétaire. Le fichier d'enregistrement informatique de l'usine reflétera alors ces changements.

Ce service est gratuit.

Pour les produits achetés en dehors des Etats-Unis et du Canada, contactez le distributeur de votre pays ou le service après-vente Mercury Marine/Marine Power le plus proche.

ou1d

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Etats–Unis et Canada

1. Il est important que votre concessionnaire agréé remplisse complètement la carte d'enregistrement de la garantie et l'envoie immédiatement à l'usine dès que la vente du nouveau produit est conclue.
2. La carte d'enregistrement indique le nom et l'adresse de l'acheteur d'origine, le(s) numéro(s) de série et de modèle du produit, la date de vente, le type d'usage et le numéro de code du concessionnaire, ainsi que son nom et son adresse. Ce dernier certifie aussi que vous êtes l'acheteur et usager d'origine du produit.
3. Après réception de la carte d'enregistrement de la garantie à l'usine, il vous sera délivré une carte d'enregistrement de la garantie du propriétaire, plastifiée, qui constitue la seule preuve valable de garantie. Elle doit être présentée au concessionnaire réparateur pour toute revendication de garantie. Aucune revendication ne sera admise sans cette carte.
4. Une carte temporaire d'enregistrement de la garantie du propriétaire vous sera délivrée à l'achat. Elle n'est valable que pour 30 jours à dater de l'achat, en attendant votre carte d'enregistrement plastifiée. Si vous deviez avoir besoin de services couverts par la garantie pendant cette période, présentez votre carte temporaire au concessionnaire, qui l'affixera à votre formulaire de revendication.
5. Il est de l'intérêt particulier de votre concessionnaire que vous restiez satisfait de votre achat. Pour cette raison, nous vous conseillons de lui confier tous les travaux couverts par la garantie.
6. Si vous n'avez pas reçu votre carte plastifiée dans les 30 jours qui suivent l'achat, mettez–vous en rapport avec votre concessionnaire.
7. La garantie limitée n'entre en vigueur que lorsque le produit est enregistré auprès de l'usine.

Remarque: dans le cas de produits pour bateaux vendus aux Etats–Unis, l'usine et le concessionnaire sont obligés de tenir des listes pour pouvoir avertir les propriétaires au cas où le Federal Safety Act (décret fédéral sur la sécurité de la navigation) l'exigerait.

ou2d

ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE

Etats-Unis et Canada

1. Il est important que votre concessionnaire agréé remplisse complètement la carte d'enregistrement de la garantie et l'envoie au distributeur ou au centre de service Marine Power responsable de l'administration des garanties pour votre région.
2. La carte d'enregistrement indique votre nom et votre adresse, le(s) numéro(s) de série et de modèle du produit, la date de vente, le type d'usage et le numéro de code du distributeur/concessionnaire, ainsi que son nom et son adresse. Ce dernier certifie aussi que vous êtes l'acheteur et usager d'origine du produit.
3. Un exemplaire de la carte d'enregistrement de la garantie, désigné comme «exemplaire de l'acheteur », DOIT vous être remis immédiatement, dès que le distributeur/concessionnaire a fini de remplir la carte. Cette carte représente votre immatriculation à l'usine et est à conserver pour usage ultérieur en cas de besoin. Si vous avez jamais besoin de service couvert par la garantie, votre concessionnaire peut vous demander votre carte d'enregistrement de la garantie pour vérifier la date d'achat et utiliser les renseignements qu'elle donne pour remplir le(s) formulaire(s) de demande.
4. Dans certains pays, le centre de service Marine Power vous délivrera une carte d'enregistrement de la garantie permanente (plastifiée) dans les 30 jours qui suivent la réception de « l'exemplaire destiné à l'usine » de la carte d'enregistrement de la garantie envoyé par votre concessionnaire. Si vous recevez une carte d'enregistrement de la garantie plastifiée, vous pouvez jeter « l'exemplaire de l'acheteur » que le concessionnaire vous a donné au moment de l'achat. Demandez à votre distributeur/concessionnaire si ce programme de carte plastifiée vous concerne.
5. Pour de plus amples renseignements sur la carte d'enregistrement de la garantie et son rôle dans l'administration des revendications, voir « Garantie internationale ».

IMPORTANT: dans certains pays, la loi exige que l'usine et le concessionnaire maintiennent des dossiers d'enregistrement des ventes de produits. Nous souhaitons que TOUS nos produits soient dans nos fichiers à l'usine au cas où nous aurions jamais à nous remettre en rapport avec vous. Exigez que votre concessionnaire/distributeur remplisse la carte d'enregistrement de la garantie immédiatement et l'envoie au centre de service international Marine Power de votre région.

ou49d

GARANTIE LIMITÉE MERCURY MARINE (EUROPE)

ETENDUE DE LA GARANTIE

Mercury Marine garantit tous les moteurs Mercury, Mariner Outboard, moteurs électriques pour pêche à la traîne Thruster, moteurs en–bord Mercruiser ou moteurs à embase neufs contre les défauts de matériau et de fabrication, pendant la période décrite ci–dessous.

DUREE DE LA GARANTIE

Cette garantie limitée couvre le produit pendant deux (2) ans à partir de sa date de vente initiale au détail, à des fins de plaisance, ou de la date à laquelle il est mis en service pour la première fois, suivant l'échéance qui survient en premier. Les acheteurs qui utilisent ces produits à des fins commerciales bénéficient d'une garantie d'un (1) an à partir de leur date de vente initiale au détail, ou de 500 heures cumulées de fonctionnement, suivant l'échéance qui survient en premier. Par fins commerciales, on entend toute utilisation du produit liée à un travail ou à un emploi, ou toute utilisation rémunératrice, pendant toute partie de la durée de la garantie, même si le produit n'est utilisé à ces fins qu'occasionnellement. La réparation ou le remplacement des pièces et les travaux sous garantie n'étendent nullement la durée de celle–ci au–delà de sa date d'expiration initiale. La période de garantie non utilisée peut être transférée d'un client à l'autre, si le bateau est toujours utilisé à des fins de plaisance, au moment du ré–enregistrement du produit.

CONDITIONS REGISSANT LA COUVERTURE EN GARANTIE

Ne peuvent bénéficier de cette garantie que les clients qui ont acheté le produit au détail auprès d'un concessionnaire autorisé par Mercury Marine à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu, une fois que l'inspection avant livraison a été effectuée et documentée par Mercury Marine. Pour bénéficier de la garantie, le produit doit avoir été enregistré correctement par le revendeur agréé. Toute information erronée concernant l'utilisation du produit ou tout changement ultérieur, d'une utilisation pour la plaisance à un usage commercial (à moins que le ré–enregistrement n'ait été effectué dans les règles) peut amener Mercury Marine à annuler la garantie, à sa seule discrétion. L'entretien périodique décrit dans le manuel de fonctionnement et d'entretien doit être exécuté en temps opportun pour pouvoir bénéficier de la garantie. Si cet entretien est effectué par le client, Mercury Marine se réserve le droit d'exiger une preuve que ces travaux ont effectivement été entrepris avant de prolonger la couverture de la garantie.

RESPONSABILITE DE MERCURY

En vertu des termes de cette garantie, la seule et unique obligation de Mercury est limitée, à son choix, à la réparation des pièces défectueuses, au remplacement de ces pièces par des pièces neuves ou réusinées, certifiées par Mercury Marine, ou au remboursement du prix d'achat du produit par Mercury.Mercury se réserve le droit d'améliorer ou de modifier les produits, de temps à autre, sans avoir l'obligation de modifier les produits fabriqués antérieurement.

COMMENT OBTENIR LA COUVERTURE EN GARANTIE

Le client doit fournir à Mercury une possibilité raisonnable d'effectuer la réparation, ainsi qu'un accès raisonnable au produit. Les recours en garantie doivent être effectués en livrant le produit à un concessionnaire agréé par Mercury afin qu'il puisse le réparer. Si l'acheteur ne peut livrer le produit au concessionnaire, il doit en avertir par écrit Mercury qui se chargera de l'inspection et de toutes les réparations couvertes par la garantie. L'acheteur devra alors s'acquitter de tous les frais relatifs au transport et/ou au temps de déplacement. Si le service fourni n'est pas couvert par cette garantie, l'acheteur doit s'acquitter de tous les frais de pièces et de main d'œuvre, et de toute autre dépense liée à la réparation en question. L'acheteur ne doit pas envoyer de produit ou de pièces du produit directement à Mercury, sauf si celle–ci lui en fait la demande. La carte d'enregistrement en garantie représente le seul document d'enregistrement valide et doit être présentée au revendeur au moment du recours en garantie afin d'être couvert.

ELEMENTS NON COUVERTS

Cette garantie limitée ne couvre pas les articles de maintenance, les mises au point, les réglages, l'usure normale, les dégâts causés par un emploi abusif, une utilisation anormale, l'emploi d'une hélice ou d'un rapport de démultiplication qui ne permettent pas au moteur de tourner dans la plage recommandée de régimes à papillon complètement ouvert (cf. Manuel de fonctionnement et d'entretien), l'utilisation du produit d'une manière contraire aux recommandations du Manuel de fonctionnement et d'entretien concernant le cycle de fonctionnement, un acte de négligence, un accident, l'immersion du produit, une installation non conforme (les caractéristiques et les techniques d'installation sont décrites dans les instructions de montage concernant le produit), un entretien non conforme, l'utilisation d'un accessoire ou d'une pièce fabriqués ou vendus par un concurrent, les turbines ou revêtements de la pompe à injection, 'utilisation de carburants, huiles ou lubrifiants qui ne conviennent pas au produit (cf. Manuel de fonctionnement et d'entretien), la modification ou le retrait de pièces, l'infiltration d'eau dans le moteur par l'arrivée de carburant, la prise d'air ou le circuit d'échappement. La garantie est nulle et non avenue en cas d'utilisation du produit pour des courses ou toute activité de compétition, ou après modifications de l'unité inférieure en vue de telles activités, peu importe le moment où ces modifications ont eu lieu, et même si elles ont été effectuées par un propriétaire antérieur.

Cette garantie ne couvre pas les dépenses liées au halage, au lancement, au remorquage, à l'entreposage, aux appels téléphoniques, aux locations, aux préjudices secondaires, aux rampes d'accès à l'eau, à l'assurance, au remboursement d'emprunts, à la perte de temps ou de revenus, ou à tout autre type de dommages indirects ou consécutifs. Les dépenses liées à la dépose et/ou au remplacement de cloisons ou d'équipements du bateau, en raison de conception de ce dernier, pour accéder au produit, ne sont pas non plus couverts par la garantie.

Aucun individu ni aucune entité, y compris les concessionnaires agréés par Mercury Marine, n'ont été autorisés par Mercury Marine à émettre d'affirmations, de représentations ou de garanties quelconques au sujet du produit, autres que celles spécifiées dans la présente garantie limitée. De telles affirmations, représentations ou garanties ne sauraient être opposables à Mercury Marine.

Pour de plus amples informations sur les faits et les situations couverts par la garantie, et sur ceux qui ne le sont pas, reportez–vous à la rubrique Garantie du manuel de fonctionnement et d'entretien, intégrée pour référence à la présente garantie.

LIMITATIONS ET EXONERATIONS DE RESPONSABILITES
LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT NIEES. SI ELLES NE PEUVENT ETRE DESAVOUÉES, CES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITÉES A LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS SONT EXCLUS DE CETTE COUVERTURE EN GARANTIE. COMME CERTAINS ÉTATS / PAYS N'AUTORISENT PAS D'EXONÉRATIONS DE RESPONSABILITÉ, LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS CI–DESSUS NE S'APPLIQUENT DONC PAS FORCEMENT À VOUS. CETTE GARANTIE VOUS OCTROIE DES DROITS LÉGAUX SPECIFIQUES, AUXQUELS D'AUTRES PEUVENT VENIR S'AJOUTER, SELON VOTRE ÉTAT OU PAYS DE RÉSIDENCE.

ou50d

GARANTIE LIMITEE MERCURY MARINE (CONFEDERATION DES ETATS INDEPENDANTS, MOYEN–ORIENT, AFRIQUE)

ETENDUE DE LA GARANTIE

Mercury Marine garantit tous ces moteurs Mercury, Mariner Outboard, moteurs électriques pour la pêche à la traîne Thruster, moteurs en–bord ou à embase Mercruiser neufs contre tout défaut de matériau et de fabrication pendant la période décrite ci–dessous.

DUREE DE LA GARANTIE

Cette garantie limitée couvre le produit pendant un (1) an à partir de sa date de vente initiale au détail, à des fins de plaisance, ou de la date à laquelle il est mis en service pour la première fois, suivant l'échéance qui survient en premier. Les acheteurs qui utilisent ces produits à des fins commerciales bénéficient d'une garantie d'un (1) an à partir de leur date de vente initiale au détail, ou de 500 heures cumulées de fonctionnement, suivant l'échéance qui survient en premier. Par fins commerciales, on entend toute utilisation du produit liée à un travail ou à un emploi, ou toute utilisation rémunératrice, pendant toute partie de la durée de la garantie, même si le produit n'est utilisé à ces fins qu'occasionnellement. La réparation ou le remplacement des pièces et les travaux sous garantie n'étendent nullement la durée de celle–ci au–delà de sa date d'expiration initiale. La période de garantie non utilisée peut être transférée d'un client à un autre au moment du ré–enregistrement du produit.

CONDITIONS REGISSANT LA COUVERTURE EN GARANTIE

Ne peuvent bénéficier de cette garantie que les clients qui ont acheté le produit au détail auprès d'un concessionnaire autorisé par Mercury Marine à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu, une fois que l'inspection avant livraison a été effectuéeet documentée par Mercury Marine. Pour bénéficier de la garantie, le produit doit avoir été enregistré correctement par le revendeur agréé. Toute information erronée concernant l'utilisation du produit ou tout changement ultérieur, d'une utilisation pour la plaisance à un usage commercial (à moins que le ré–enregistrement n'ait été effectué dans les règles) peut amener Mercury Marine à annuler la garantie, à sa seule discrétion. L'entretien périodique décrit dans le manuel de fonctionnement et d'entretien doit être exécuté en temps opportun pour pouvoir bénéficier de la garantie. Si cet entretien est effectué par le client, Mercury Marine se réserve le droit d'exiger une preuve que ces travaux ont effectivement été entrepris avant de prolonger la couverture de la garantie.

RESPONSABILITE DE MERCURY

En vertu des termes de cette garantie, la seule et unique obligation de Mercury est limitée, à son choix, à la réparation des pièces défectueuses, au remplacement de ces pièces par des pièces neuves ou réusinées, certifiées par Mercury Marine, ou au remboursement du prix d'achat du produit par Mercury. Mercury se réserve le droit d'améliorer ou de modifier les produits, de temps à autre, sans avoir l'obligationde modifier les produits fabriqués antérieurement.

COMMENT OBTENIR LA COUVERTURE EN GARANTIE

Le client doit fournir à Mercury une possibilité raisonnable d'effectuer la réparation, ainsi qu'un accès raisonnable au produit. Les recours en garantie doivent être effectués en livrant le produit à un concessionnaire agréé par Mercury afin qu'il puisse le réparer. Si l'acheteur ne peut livrer le produit au concessionnaire, il doit en avertir par écrit Mercury qui se chargera de l'inspection et de toutes les réparations couvertes par la garantie. L'acheteur devra alors s'acquitter de tous les frais relatifs au transport et/ou au temps de déplacement. Si le service fourni n'est pas couvert par cette garantie, l'acheteur doit s'acquitter de tous les frais de pièces et de main d'œuvre, et de toute autre dépense liée à la réparation en question. L'acheteur ne doit pas envoyer de produit ou de pièces du produit directement à Mercury, sauf si celle–ci lui en fait la demande. La carte d'enregistrement en garantie représente le seul document d'enregistrement valide et doit être présentée au revendeur au moment du recours en garantie afin d'être couvert.

ELEMENTS NON COUVERTS

Cette garantie limitée ne couvre pas les articles de maintenance, les mises au point, les réglages, l'usure normale, les dégâts causés par un emploi abusif, une utilisation anormale, l'emploi d'une hélice ou d'un rapport de démultiplication qui ne permettent pas au moteur de tourner dans la plage recommandée de régimes à papillon complètement ouvert (cf. Manuel de fonctionnement et d'entretien), l'utilisation du produit d'une manière contraire aux recommandations du Manuel de fonctionnement et d'entretien concernant le cycle de fonctionnement, un acte de négligence, un accident, l'immersion du produit, une installation non conforme (les caractéristiques et les techniques d'installation sont décrites dans les instructions de montage concernant le produit), un entretien non conforme, l'utilisation d'un accessoire ou d'une pièce fabriqués ou vendus par un concurrent, les turbines ou revêtements de la pompe à injection, l'utilisation de carburants, huiles ou lubrifiants qui ne conviennent pas au produit (cf. Manuel de fonctionnement et d'entretien), la modification ou le retrait de pièces, l'infiltration d'eau dans le moteur par l'arrivée de carburant, la prise d'air ou le circuit d'échappement. La garantie est nulle et non avenue en cas d'utilisation du produit pour des courses ou toute activité de compétition, ou après modifications de l'unité inférieure en vue de telles activités, peu importe le moment où ces modifications ont eu lieu, et même si elles ont été effectuées par un propriétaire antérieur.

Cette garantie ne couvre pas les dépenses liées au halage, au lancement, au remorquage, à l'entreposage, aux appels téléphoniques, aux locations, aux préjudices secondaires, aux rampes d'accès à l'eau, à l'assurance, au remboursement d'emprunts, à la perte de temps ou de revenus, ou à tout autre type de dommages indirects ou consécutifs. Les dépenses liées à la dépose et/ou au remplacement de cloisons ou d'équipements du bateau, en raison de la conception de ce dernier, pour accéder au produit, ne sont pas non plus couvertes par la garantie.

Aucun individu ni aucune entité, y compris les concessionnaires agréés par Mercury Marine, n'ont été autorisés par Mercury Marine à émettre d'affirmations, de représentations ou de garanties quelconques au sujet du produit, autres que celles spécifiées dans la présente garantie limitée. De telles affirmations, représentations ou garanties ne sauraient être opposables à Mercury Marine.

Pour de plus amples informations sur les faits et les situations couverts par la garantie, et sur ceux qui ne le sont pas, reportez–vous à la rubrique Garantie du manuel de fonctionnement et d'entretien, intégrée pour référence à la présente garantie.

LIMITATIONS ET EXONERATIONS DE RESPONSABILITESLES

GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT NIÉES. SI ELLES NE PEUVENT ETRE DESAVOUÉES, CES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITEES À LA DUREE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES INDIRECTS ET CONSECUTIFS SONT EXCLUS DE CETTE COUVERTURE EN GARANTIE. COMME CERTAINS ETATS / PAYS N'AUTORISENT PAS D'EXONÉRATIONS DE RESPONSABILITÉ, LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS CI–DESSUS NE S'APPLIQUENT DONC PAS FORCEMENT À VOUS. CETTE GARANTIE VOUS OCTROIE DES DROITS LEGAUX SPÉCIFIQUES, AUXQUELS D'AUTRES PEUVENT VENIR S'AJOUTER, SELON VOTRE ETAT OU PAYS DE RESIDENCE.

ou51d

MERCURY, MARINER, MERCRUISER GARANTIE LIMITÉE DE 3 ANS CONTRE LES DEGÂTS DE CORROSION

ETENDUE DE LA GARANTIE

Nous garantissons tous les moteurs en–bord ou à embase Mercury, Mariner et MerCruiser neufs (le produit) qui ne fonctionnement plus normalement en raison d'un dommage direct cause par la corrosion pendant la periode décrite ci–dessous.

DUREE DE LA GARANTIE

Cette garantie limitée couvre le produit pendant trois (3) ans à partir de sa date de vente initiale ou de la date à laquelle il est mis en service pour la première fois, suivant l'échéance qui survient en premier. La réparation ou le remplacement des pièces, ou les travaux sous garantie n'étendent nullement la durée de celle–ci au–delà de sa date d'expiration initiale. Toute portion de la garantie non utilisée peut être transférée à un acheteur ultérieur (à des fins non commerciales) sous réserve d'un ré–enregistrement correct du produit.

CONDITIONS REGISSANT LA COUVERTURE EN GARANTIE

Ne peuvent bénéficier de cette garantie que les clients qui ont acheté le produit au détail auprès d'un concessionnaire autorisé par Mercury Marine à distribuer le produit dans le pays où la vente a eu lieu, une fois que l'inspection avant livraison a été effectuée et documentée par Mercury Marine. Pour bénéficier de la garantie, le produit doit avoir été enregistré correctement par le revendeur agréé. Les dispositifs anticorrosion décrits dans le Manuel de fonctionnement et d'entretien doivent être utilisés sur le bateau, et l'entretien de routine précisé dans ce même manuel doit être effectué en temps opportun (y compris, sans toutefois s'y limiter, le remplacement des anodes sacrificielles, l'utilisation de lubrifiants spéciaux et les retouches des éraflures et égratignures) pour pouvoir bénéficier de la garantie. Si cet entretien est effectué par le client, Mercury Marine se réserve le droit d'exiger une preuve que ces travaux ont effectivement été entrepris avant de prolonger la couverture de la garantie.

RESPONSABILITE DE MERCURY

En vertu des termes de cette garantie, la seule et unique obligation de Mercury est limitée, à son choix, à la réparation des pièces corrodées, au remplacement de ces pièces par des pièces neuves ou réusinées, certifiées par Mercury Marine, ou au remboursement du prix d'achat du produit par Mercury. Mercury se réserve le droit d'améliorer ou de modifier les produits, de temps à autre, sans avoir l'obligation de modifier les produits fabriqués antérieurement.

COMMENT OBTENIR LA COUVERTURE EN GARANTIE

Le client doit fournir à Mercury une possibilité raisonnable d'effectuer la réparation, ainsi qu'un accès raisonnable au produit. Les recours en garantie doivent être effectués en livrant le produit à un concessionnaire agréé par Mercury afin qu'il puisse le réparer. Si l'acheteur ne peut livrer le produit au concessionnaire, il doit en avertir par écrit Mercury qui se chargera de l'inspection et de toutes les réparations couvertes par la garantie. L'acheteur devra alors s'acquitter de tous les frais relatifs au transport et/ou au temps de déplacement. Si le service fourni n'est pas couvert par cette garantie, l'acheteur doit s'acquitter de tous les frais de pièces et de main d'œuvre, et de toute autre dépense liée à la réparation en question. L'acheteur ne doit pas envoyer de produit ou de pièces du produit directement à Mercury, sauf si celle–ci lui en fait la demande. La carte d'enregistrement en garantie représente le seul document d'enregistrement valide et doit être présentée au revendeur au moment du recours en garantie afin d'être couvert.

ELEMENTS NON COUVERTS

Cette garantie limitée ne couvre pas la corrosion des circuits électriques, la corrosion résultant de dégâts, la corrosion qui entraîne des dommages purement esthétiques, les emplois abusifs et les travaux d'entretien non conformes, la corrosion des accessoires, des instruments, des circuits de direction, la corrosion de l'embase à jet installée à l'usine, les dommages provenant des salissures marines, les produits vendus avec une garantie limitée de moins d'un an, les pièces de rechange (achetées par le client) et les produits utilisés à des fins commerciales. Par fins commerciales, on entend toute utilisation du produit liée à un travail ou à un emploi, ou toute utilisation rémunératrice, pendant toute partie de la durée de la garantie, même si le produit n'est utilisé à ces fins qu'occasionnellement.

Les dégâts de corrosion produits par les courants vagabonds (prises de quai, bateaux voisins, métal immergé) ne sont pas couverts par cette garantie. Ils doivent être évités par le recours à un dispositif de protection contre la corrosion, tel que le système Mercury Precision Parts ou Quicksilver MerCathode et / ou un isolateur cathodique. Les dégâts de corrosion engendrés par la corrosion à la suite d'une application inappropriée de peintures antisalissures à base de cuivre ne sont pas non plus couverts par cette garantie limitée. Si une protection antisalissure est nécessaire, il est recommandé d'utiliser des peintures à base d'adipate de tributylétain (TBTA) sur les bateaux MerCruiser. Dans les régions où ces peintures sont interdites par la loi, des peintures à base de cuivre peuvent être utilisées sur la coque et le tableau arrière. N'appliquez pas de peinture sur le hors–bord ni sur le produit MerCruiser. En outre, veillez à ne pas établir de connexion électrique entre le produit sous garantie et la peinture. Reportez–vous au Manuel de fonctionnement et d'entretien pour tout détail supplémentaire.

Pour de plus amples informations sur les faits et les situations couverts par la garantie, et sur ceux qui ne le sont pas, reportez–vous à la rubrique Garantie du manuel de fonctionnement et d'entretien, intégrée pour référence à la présente garantie.

LIMITATIONS ET EXONERATIONS DE RESPONSABILITESLES

GARANTIES IMPLICITES DE QUALITE MARCHANDE ET D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER SONT EXPRESSÉMENT NIEES. SI ELLES NE PEUVENT ETRE DÉSAVOUÉES, CES GARANTIES IMPLICITES SONT LIMITEES À LA DUREE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES INDIRECTS ET CONSÉCUTIFS SONT EXCLUS DE CETTE COUVERTURE EN GARANTIE. COMME CERTAINS ETATS / PAYS N'AUTORISENT PAS D'EXONERATIONS DE RESPONSABILITE, LES LIMITATIONS ET LES EXCLUSIONS CI–DESSUS NE S'APPLIQUENT DONC PAS FORCÉMENT À VOUS. CETTE GARANTIE VOUS OCTROIE DES DROITS LEGAUX SPECIFIQUES, AUXQUELS D'AUTRES PEUVENT VENIR S'AJOUTER, SELON VOTRE ÉTAT OU PAYS DE RESIDENCE.

opd

INFORMATIONS DE GARANTIE

op5d

COUVERTURE DE LA GARANTIE ET EXCLUSIONS

Ce chapitre vise à éliminer certaines méprises courantes relatives à la couverture de la garantie. Les informations suivantes concernent certains types de service non couverts par la garantie. Les clauses énoncées dans la présente ont été incorporées par référence à la Garantie limitée de trois ans contre les défaillances dues à la corrosion, à la Garantie (internationale) limitée sur les hors - bord et à la Garantie limitée sur les hors - bord (Etats - Unis et Canada).

N'oubliez pas que la garantie couvre les réparations nécessaires durant la période de garantie, en raison de vices de matière primitive et de défauts de fabrication. Les installations défectueuses, les accidents, l'usure normale et toute une série d'autres causes affectant le produit ne sont pas couverts.

La garantie est limitée aux vices de matière primitive et aux défauts de fabrication à condition que la vente au particulier ait été effectuée dans un pays dans lequel nous autorisons la distribution.

Pour toute question concernant la couverture de garantie, contactez votre concessionnaire agréé. Il sera heureux de répondre à toutes les questions que vous pourriez avoir.

Exclusions generales de la garantie :

1. Les réglages et les mises au point mineurs, y compris vérification, nettoyage ou réglage des bougies, composants d'allumage, réglages des carburateurs, filtres, courroies, commandes et vérification de la lubrification effectuée dans le cadre des interventions normales.
2. Embases à jet installées à l'usine - Les pièces spécifiques non couvertes par la garantie sont : l'hélice de l'embase à jet et le revêtement intérieur de l'embase à jet, endommagés par suite de choc ou d'usure, et les paliers de l'arbre moteur endommagés en raison d'un entretien non conforme.
3. Les dommages causés par négligence, défaut de maintenance, accident, fonctionnement anormal, installation ou entretien incorrect(e).
4. Les frais de mise à sec, de mise à l'eau et de remorquage, dépose et/ou remplacement des partitions du bateau ou de matériau qui, étant donné la configuration du bateau, sont nécessaires à l'accès au produit, tous les frais de transport et/ou de déplacement s'y rapportant, etc. Le produit doit être aisément accessible pour toute intervention de garantie. Le client doit livrer le produit à un concessionnaire agréé.
5. Les interventions complémentaires requises par le client, autres que celles nécessaires pour satisfaire aux obligations de garantie.

opd

INFORMATIONS DE GARANTIE

op6d

COUVERTURE DE LA GARANTIE ET EXCLUSIONS

6. La main - d'oeuvre fournie par toute autre personne que le concessionnaire agréé ne peut être couverte que dans les conditions suivantes : en cas d'urgence (à condition qu'aucun concessionnaire agréé dans la région ne puisse effectuer le travail requis ou ne dispose d'installations de mise à sec, etc., et que l'usine ait donné son accord préalable pour que l'intervention soit effectuée à ce site).
7. Tous les dommages accessoires et/ou consécutifs (frais de remisage, notes de téléphone et de location de tout type, incommodités ou pertes de temps ou manques à gagner) sont à la charge du propriétaire.
8. Utilisation de pièces de marques, autres que Mercury Precision ou Quicksilver lors de réparations sous garantie.
9. Les huiles, lubrifiants ou liquides changés dans le cadre de la maintenance de routine sont à la charge du client à moins que des fuites ou la contamination de ces produits n'interviennent en raison de défaut du produit, alors couvert par la garantie.
10. La participation ou la préparation aux courses ou à toute autre activité de compétition ou l'utilisation d'une unité de course surbaissée.
11. Un moteur bruyant n'indique pas nécessairement un problème grave. Si le diagnostic révèle un défaut interne de moteur grave, pouvant être à l'origine d'une panne, la cause du bruit doit être corrigée aux termes de la garantie.
12. Les dommages causés aux unités surbaissées et/ou à l'hélice, à la suite d'un contact avec un objet immergé, sont considérés comme des dangers de navigation.
13. L'entrée d'eau dans le moteur, par l'intermédiaire du circuit de carburant, d'air ou d'échappement ou par immersion.
14. Les défauts de toute pièce provenant d'un manque d'eau de refroidissement, nécessitant le démarrage à sec du moteur, de corps étrangers bloquant les orifices d'admission, d'un moteur monté trop haut ou trop relevé.
15. L'utilisation d'essences ou de lubrifiants ne convenant pas à l'utilisation avec ou sur le produit. Se reporter à la rubrique d'entretien.
16. Notre garantie limitée ne s'applique pas à tout dommage causé à nos produits, à la suite de l'installation ou de l'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas fabriqué(e)s ni vendu(e)s par nos soins. Les défauts qui ne sont pas liés à l'utilisation de ces pièces ou accessoires sont couverts par la garantie s'ils satisfont par ailleurs les termes de la garantie limitée de ce produit.

obd

INFORMATIONS GENERALES

oba1d

RESPONSABILITES DU PILOTE

Le pilote est responsable de la bonne conduite du bateau et de la sécurité de ses occupants ainsi que de celle du public. Nous engageons tous les utilisateurs du moteur hors-bord à lire attentivement et entièrement ce manuel et dà ne commencer à piloter qu'après avoir bien compris toutes les instructions qu'il contient.

Veillez à ce qu'au moins l'un des passagers, autre que le pilote, soit informé des manoeuvres de base (démarrage, fonctionnement du hors-bord et navigation), au cas où le pilote se trouverait incapable de conduire le bateau.

obb1d

AVANT LA MISE EN MARCHE DE VOTRE MOTEUR

Lisez ce manuel attentivement. Apprenez à utiliser correctement votre moteur hors-bord. N'hésitez pas à contacter votre concessionnaire si vous avez des questions.

Accompagnée d'un peu de bon sens, la connaissance du fonctionnement de votre moteur et des consignes de sécurité peut permettre d'éviter blessures et dommages matériels.

Ce manuel, ainsi que les étiquettes de sécurité fixées sur le moteur, utilise les avertissements suivants pour attirer votre attention sur les consignes de sécurité à respecter.

⚠ DANGER

DANGER - Dangers immédiats et CERTAINS de blessures graves ou de mort.

⚠ AVERTISSEMENT

AVERTISSEMENT - Dangers ou actes dangereux qui POURRAIENT entraîner des blessures graves ou la mort.

⚠ ATTENTION

ATTENTION - Dangers ou actes dangereux susceptibles d'entraîner des blessures légères ou des dommages matériels.

gob12

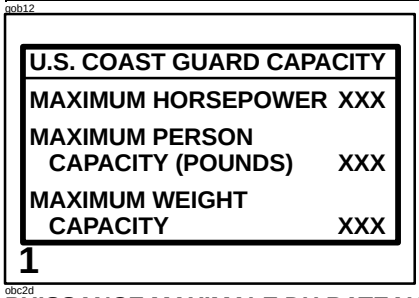

obc2d

PUISSANCE MAXIMALE DU BATEAU

1 Ne dépassez pas les limites de puissance et de charge de votre bateau. La plupart des bateaux portent une plaque indiquant ces limites, calculées par le fabricant sur la base de certaines recommandations réglementaires. Dans le doute, contactez votre concessionnaire ou le constructeur du bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un moteur hors-bord excédant la limite maximum de puissance du bateau peut : 1) entraîner la perte de contrôle de ce dernier, 2) modifier ses caractéristiques de flottaison en raison d'une charge excessive du tableau arrière, ou 3) causer la rupture du bateau, particulièrement au voisinage du tableau arrière.

obd2d

BATEAUX DE COURSE ET BATEAUX HAUTE PERFORMANCE

2 Si votre moteur hors-bord doit être utilisé sur un bateau de course ou sur un bateau haute performance que vous ne connaissez pas bien, nous vous conseillons de demander à votre concessionnaire, ou à un pilote ayant l'habitude de l'ensemble moteur hors-bord/bateau en question, de vous y initier et de vous faire une démonstration concrète de son fonctionnement, avant de le piloter vous-même à haute vitesse. Pour des informations supplémentaires, demandez à votre concessionnaire, à votre distributeur ou à Mercury Marine notre brochure "Fonctionnement d'un bateau haute performance" (référence 90-86168).

gob28

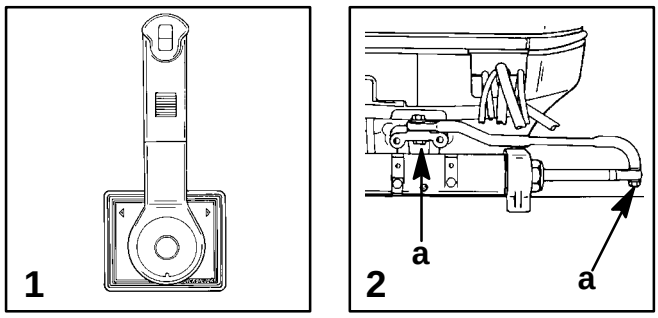

obe1d

MOTEURS HORS-BORD A COMMANDE A DISTANCE

1 La commande à distance connectée à votre moteur hors-bord doit être équipée d'un dispositif de protection contre un démarrage accidentel du moteur lorsque celui-ci ne se trouve pas au point mort.

⚠ AVERTISSEMENT

Une accélération brusque et inattendue au moment du démarrage du moteur peut causer des blessures graves ou mortelles. La conception de ce moteur hors-bord exige que la télécommande utilisée soit équipée d'un dispositif de protection contre le démarrage d'un moteur non débrayé.

obf1d

AVIS CONCERNANT LA DIRECTION PAR COMMANDE A DISTANCE

2 La bielle de direction qui relie le câble de direction au moteur doit être fixée à l'aide d'écrous de blocage (a). Ces écrous auto-bloquants ne doivent en aucun cas être remplacés par des écrous ordinaires (sans blocage). Les vibrations risquent en effet de les desserrer et de les détacher, ce qui peut entraîner le désenclenchement de la bielle.

⚠ AVERTISSEMENT

Le désenclenchement de la bielle de direction peut causer un virage complet brusque et serré du bateau. Ce mouvement violent peut faire tomber à l'eau les occupants du bateau et les exposer ainsi à des blessures graves ou mortelles.

gob8

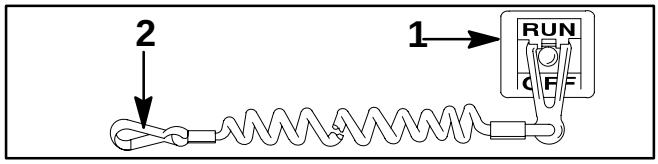

obg6d

COUPE - CIRCUIT D'URGENCE

1 Le coupe–circuit d'urgence a pour but de couper le moteur lorsque le pilote s'éloigne à une distance suffisante de son poste pour le déclencher (lorsqu'il en est éjecté accidentellement, par exemple). Les moteurs à barre franche et certains modèles à commande à distance sont équipés d'un tel dispositif. Il peut aussi être installé en tant qu'accessoire, en général sur le tableau de bord ou sur le côté adjacent au poste de pilotage.

2 Le cordon complètement étendu mesure de 122 à 152 cm. L'une de ses extrémités est munie d'une pièce destinée à être introduite dans l'interrupteur, et l'autre côté d'un mousqueton pouvant être fixé sur le pilote. Le cordon est spiralé pour être aussi court que possible en position de repos et pour ne pas accrocher les objets situés à proximité. Sa longueur est calculée pour éviter tout déclenchement accidentel pendant le déplacement normal du pilote autour du poste de pilotage. Si un cordon plus court est préférable, vous pouvez le raccourcir en l'enroulant autour du poignet ou de la jambe du pilote ou en faisant un simple noeud.

obd

INFORMATIONS GENERALES

COUPE - CIRCUIT D'URGENCE (SUITE)

Lisez les consignes de sécurité ci–dessous avant de procéder.

Consignes de sécurité importantes : le coupe–circuit d'urgence a pour but de couper le moteur lorsque le pilote s'éloigne à une distance suffisante de son poste pour le déclencher. Cette situation peut se produire lorsque l'opérateur tombe accidentellement à l'eau ou se déplace suffisamment loin de son poste. Les éjections accidentelles et les chutes par dessus bord sont des risques associés plus fréquemment à certains types de bateaux, notamment les bateaux pneumatiques à bords bas ou les bariers, les bateaux haute performance et les bateaux de pêche légers à barre franche, dont le maniement exige un certain doigté. Des imprudences peuvent aussi être la cause des éjections accidentelles et des chutes par dessus bord : pilote assis sur le dossier du siège ou sur le plat–bord, ou debout aux vitesses de déjaugeage, pilote assis sur les plateformes surélevées des bateaux de pêche, conduite à vitesse élevée dans des eaux peu profondes ou encombrées, relâchement d'un volant de direction ou d'une barre qui tire d'un côté, consommation d'alcool ou de substances intoxicantes ou manoeuvres risquées à haute vitesse.

Bien que le déclenchement du coupe–circuit d'urgence provoque l'arrêt immédiat du moteur, le bateau peut poursuivre sa course sur une certaine distance selon la vitesse acquise et l'angle de virage éventuel au moment de l'arrêt du moteur. Il ne peut toutefois pas virer de 360 degrés. Lorsqu'il se déplace moteur coupé, le bateau est tout aussi susceptible de blesser les personnes se trouvant sur sa trajectoire que lorsque le moteur est en marche.

Il est vivement conseillé d'informer les passagers des procédures correctes de démarrage et de fonctionnement, dans l'hypothèse d'une situation d'urgence où ils seraient amenés à faire fonctionner le moteur (par ex., si le pilote est éjecté accidentellement).

⚠ AVERTISSEMENT

Si le pilote venait à tomber à l'eau, l'arrêt immédiat du moteur réduit de manière importante les risques de blessures graves, voire mortelles, causés par le passage du bateau. Reliez toujours correctement les deux extrémités du coupe–circuit d'urgence à l'interrupteur d'arrêt d'un côté et au pilote de l'autre.

Le coupe–circuit d'urgence peut également être actionné par inadvertance ou accidentellement, ce qui peut avoir les conséquences dangereuses suivantes :

1. Perte d'équilibre et chute vers l'avant des passagers causés par une perte de vitesse inattendue. Ce danger concerne particulièrement les passagers situés à l'avant du bateau qui peuvent être éjectés par dessus bord et blessés par le boîtier d'inversion ou l'hélice.
2. Perte de la puissance motrice et du contrôle de la direction par mer agitée, courants forts ou grand vent.
3. Perte de contrôle au moment de l'accostage.

⚠ AVERTISSEMENT

Les forces de décélération créées par une activation accidentelle ou involontaire du coupe–circuit d'urgence entraînent des risques de blessures graves, voire mortelles. Le pilote ne doit jamais quitter son poste sans s'être désolidarisé au préalable du cordon de l'interrupteur d'arrêt.

gob3

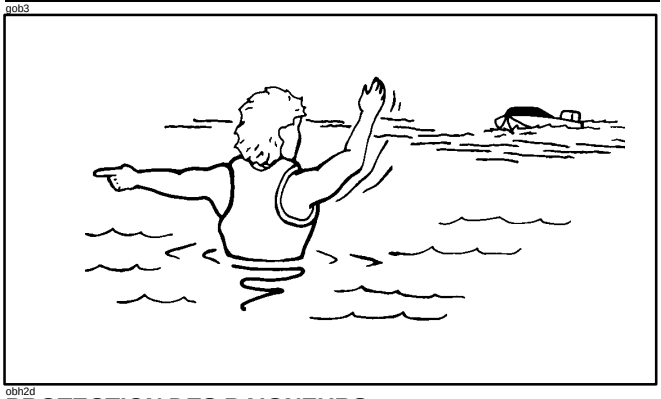

obh2d

PROTECTION DES BAIGNEURS

Bateau en marche

Il est extrêmement difficile pour un nageur ou pour toute personne se tenant dans l'eau de se déplacer assez rapidement pour éviter un bateau allant dans sa direction, même à basse vitesse.

C'est pourquoi nous vous recommandons de ralentir et de faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous naviguez dans une zone où des nageurs ou des baigneurs peuvent se trouver.

Lorsque le bateau se déplace par inertie, moteur débrayé, l'eau exerce toujours une force suffisante sur l'hélice pour la faire tourner. Même cette rotation au point mort peut causer des blessures graves.

Bateau à l'arrêt

Passez au point mort et coupez le moteur avant de laisser vos passagers entrer dans l'eau ou nager près de votre bateau.

⚠ AVERTISSEMENT

Coupez immédiatement le moteur dès qu'un baigneur se trouve à proximité du bateau. Il risque en effet d'être gravement blessé par une hélice en rotation, un bateau en mouvement, ou un carter d'engrenage qui se déplace ou tout dispositif fixé sur le bateau ou le carter d'engrenage.

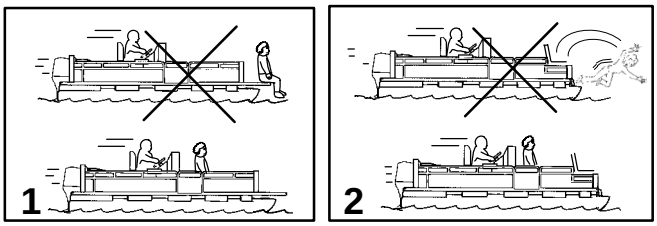

obz1d

MESSAGE DE SÉCURITÉ DES PASSAGERS – PLATES ET BARGES–PONTS

Chaque fois que le bateau est en mouvement, observez la position de tous les passagers. Ne permettez à personne de rester debout ni de s'asseoir à des endroits non autorisés pour des déplacements à des vitesses supérieures au ralenti car un brusque ralentissement du bateau, lors de la traversée d'une grosse vague ou du sillage d'une autre embarcation par exemple, une réduction rapide des gaz ou un changement de cap soudain, pourraient les faire basculer par–dessus bord, à l'avant du bateau, entre les deux pontons. Le moteur hors–bord risquerait alors de les blesser.

1 Bateaux à pont avant ouvert :

Ne permettez à quiconque de rester sur le pont avant, devant la barrière lorsque le bateau est en mouvement. Veillez à ce que les passagers restent derrière la barrière ou la séparation avant.

Les personnes qui se tiennent sur le pont avant peuvent facilement tomber à l'eau. Celles qui laissent pendre leurs pieds à l'avant du bateau prennent le risque d'être entraînées par une vague et projetées dans l'eau.

2 Bateaux équipés de sièges de pêche surélevés, montés à l'avant :

Ces sièges de pêche surélevés ne doivent pas être utilisés lorsque le bateau se déplace à une vitesse supérieure au ralenti ou à celle appropriée pour la pêche à la traîne. Les sièges prévus à cet effet doivent alors être utilisés.

Toute personne assise sur ce siège peut être projetée par–dessus bord à l'avant du bateau en cas de ralentissement soudain et inattendu.

⚠ AVERTISSEMENT

Toute chute à l'avant des plates ou des barges–ponts peut entraîner des lésions corporelles graves, voire mortelles, en raison du contact possible avec le moteur hors–bord. Ne vous tenez pas à l'avant du bateau et restez assis lorsque ce dernier est en mouvement.

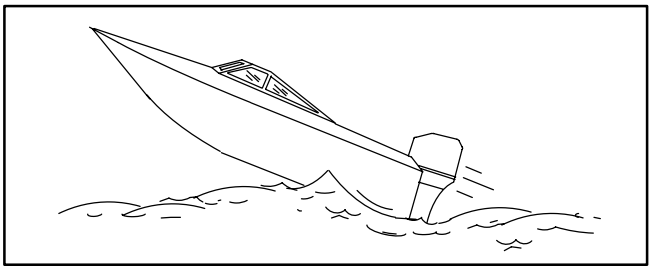

obu1d

SAUT DE VAGUES ET DE TRAÎNÉES DE SILLAGE

Il est normal d'avoir à traverser des vagues ou des traînées de sillage lorsque l'on conduit un bateau de plaisance. Quand cette manœuvre est exécutée avec suffisamment de vitesse pour que la coque du bateau se soulève partiellement ou totalement de l'eau, elle comporte alors des dangers, notamment lorsque la coque entre à nouveau en contact avec l'eau.

Le changement de direction du bateau, au milieu du saut, est particulièrement dangereux, car il risque de virer brutalement à sa retombée dans l'eau. Un tel changement brusque de direction peut projeter les occupants hors de leurs sièges, ou même par–dessus bord.

Le saut de vagues ou de traînées de sillage peut comporter un autre danger moins courant. Si la proue de votre bateau pique suffisamment lorsque ce dernier est aéroporté, elle peut pénétrer sous l'eau et se trouver momentanément immergée. Le bateau exécute alors un arrêt presque instantané et ses occupants peuvent être projetés vers l'avant. Il risque aussi de virer brusquement d'un côté ou de l'autre.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter toute blessure grave, voire mortelle, due à une projection dans le bateau ou par–dessus bord lorsque ce dernier reprend contact avec le plan d'eau, gardez–vous, si possible, de sauter les vagues ou les traînées de sillage. Avertissez tous les passagers de se baisser et de se tenir fermement au bateau lorsque le bateau saute une vague ou une traînée de sillage.

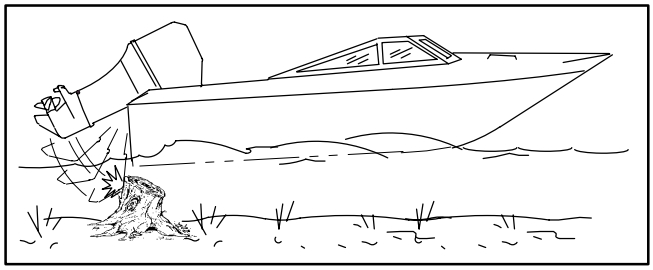

obd

INFORMATIONS GENERALES

obt5d

IMPACT AVEC DES OBJETS IMMERGÉS

Réduisez la vitesse et naviguez avec prudence chaque fois que le bateau se trouve dans des eaux peu profondes ou dans des zones qui peuvent renfermer des obstacles immergés susceptibles d'être heurtés par le hors–bord ou par la carène du bateau. **Contrôler la vitesse est le meilleur moyen de réduire les blessures ou les dommages matériels qui peuvent survenir à la suite d'un impact avec un objet flottant ou immergé. Dans ces conditions, la vitesse du bateau doit être maintenue à une vitesse de déjaugeage minimum (25 à 40 km/h).**

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, provoquées par tout ou partie d'un moteur hors–bord projeté dans le bateau à la suite d'un impact avec un obstacle flottant ou immergé, maintenez une vitesse maximale équivalente au plus à la vitesse de déjaugeage minimum.

L'impact avec un objet flottant ou immergé peut être à l'origine d'un grand nombre de situations différentes. Certaines d'entre elles peuvent entraîner les problèmes suivants :

a. Une partie ou la totalité du moteur peut se détacher et être projetée dans le bateau.

b. Le bateau peut se déplacer soudainement dans un sens. Un tel changement brusque de direction peut éjecter les passagers de leur siège ou les projeter par–dessus bord.

c. Une réduction rapide de vitesse peut projeter les passagers vers l'avant ou même par–dessus bord.

d. Dégâts matériels au hors–bord et/ou au bateau à la suite de l'impact.

obt8d

IMPACT AVEC DES OBJETS IMMERGÉS

N'oubliez pas que la meilleure manière de réduire les risques d'accidents ou de dégâts matériels dans ces situations est de contrôler la vitesse du bateau. Cette dernière doit être maintenue à une vitesse de déjaugeage minimale lorsque vous naviguez dans des eaux où les obstacles immergés sont fréquents.

A la suite de tout impact avec un objet immergé, arrêtez le moteur dès que possible et vérifiez qu'aucune de ses pièces n'est cassée ou détachée. En cas de dégât matériel, réel ou suspecté, faites vérifier et réparer le moteur par un revendeur agréé.

La coque du bateau, le tableau arrière, ainsi que les éventuelles fuites d'eau doivent aussi être vérifiés.

L'utilisation d'un moteur hors–bord défaillant peut provoquer des dégâts aux autres pièces ou compromettre le contrôle du bateau. Si le moteur doit être malgré tout utilisé, faites–le tourner à des vitesses très réduites.

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter toute blessure grave, voire mortelle, ne perdez pas le contrôle du bateau. L'utilisation d'un moteur endommagé par un impact peut entraîner une défaillance soudaine de ses organes, avec ou sans impacts ultérieurs. Faites vérifier et réparer le moteur.

gob4

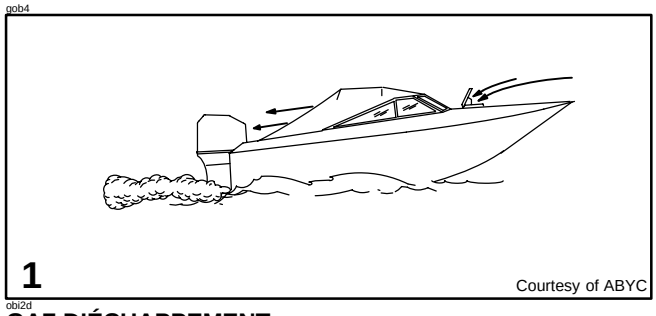

1 Courtesy of ABYC

obi2d

GAZ D'ÉCHAPPEMENT

Attention au monoxyde de carbone !

Le monoxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement de tous les moteurs à combustion interne, y compris les hors–bord, les moteurs à embase et les moteurs in–bord de propulsion des bateaux, ainsi que les générateurs d'alimentation des différents accessoires. Le monoxyde de carbone est un gaz mortel incolore, inodore et insipide.

Les symptômes précurseurs, qui ne doivent pas être confondus avec le mal de mer ou l'ivresse, comprennent des maux de tête, des vertiges, la somnolence et des nausées.

⚠ AVERTISSEMENT

Evitez de faire tourner le moteur si la ventilation n'est pas suffisante. Une exposition prolongée au monoxyde de carbone, en concentration suffisante, peut provoquer des évanouissements, des lésions cérébrales ou la mort.

Bonne ventilation

Aérez la cabine des passagers, ouvrez les rideaux latéraux ou écoutilles avant pour évacuer les gaz.

1 Exemple de bonne ventilation- Circulation d'air désirée dans le bateau

gob39

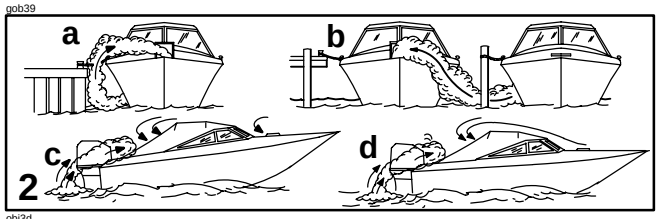

obi3d

GAZ D'ÉCHAPPEMENT (SUITE)

Mauvaise ventilation

Dans certaines conditions de fonctionnement ou de vent, le monoxyde de carbone peut être aspiré dans les cabines ou les postes de pilotage clos ou recouverts d'un taud ne procurant pas de ventilation suffisante. Installez un ou plusieurs détecteurs de monoxyde de carbone dans votre bateau.

Dans de rares cas, par mer calme, les nageurs et les passagers d'un bateau à l'arrêt, dont le moteur tourne ou qui se trouve à proximité d'un moteur en marche, peuvent être exposés à une concentration dangereuse de monoxyde de carbone, même s'ils se tiennent dans une zone non close.

2 Exemples de mauvaise ventilation

Bateau stationnaire

a. Moteur tournant lorsque le bateau est amarré dans un espace confiné.

b. Amarrage à proximité d'un autre bateau dont le moteur tourne au ralenti.

Bateau en mouvement

c. Moteur tournant avec un angle de relevage avant trop haut.

d. Moteur tournant alors qu'aucune écoutille avant n'est ouverte (effet de voiture break).

obd

INFORMATIONS GENERALES

objd2d

CHOIX DES ACCESSOIRES DU MOTEUR HORS-BORD

Les accessoires de marque Mercury Precision ou Quicksilver ont été conçus et testés spécialement pour votre moteur hors-bord. Ces accessoires sont disponibles auprès des revendeurs Mercury Marine.

Certains accessoires qui ne sont pas fabriqués ou vendus par Mercury Marine peuvent présenter des problèmes de sécurité si vous les utilisez avec votre moteur hors-bord. Procurez-vous les manuels d'installation, d'utilisation et d'entretien de tous les accessoires que vous choisissez et lisez-les attentivement.

⚠ AVERTISSEMENT

Consultez votre concessionnaire avant toute installation d'accessoires. Un mauvais usage des accessoires recommandés ou l'installation d'accessoires incompatibles avec votre équipement peut causer des blessures graves ou mortelles ou une défaillance du produit.

obk1d

SECURITE SUR L'EAU

Pour votre sécurité sur l'eau, renseignez-vous sur la réglementation et les restrictions relatives à la navigation, et n'oubliez pas les mesures de précaution ci-dessous.

Utilisez un gilet de sauvetage. Vous devez disposer d'un gilet de sauvetage homologué facilement accessible pour chaque personne à bord.

Ne chargez pas votre bateau à l'excès. La plupart des bateaux sont classés et certifiés en fonction d'une capacité de charge (poids transporté) nominale maximale. Consultez la plaque de capacité de votre bateau. Dans le doute, contactez votre concessionnaire ou le constructeur du bateau.

Procédez régulièrement à toutes les vérifications de sécurité et à tous les travaux d'entretien requis et veillez à faire effectuer les réparations nécessaires.

Prenez connaissance avec tous les règlements et lois nautiques applicables et respectez-les. Nous conseillons aux pilotes de suivre l'un des cours de navigation et de sécurité nautique proposés par diverses organisations telles que : 1. les auxiliaires des Garde-côtes, 2. les clubs nautiques, 3. la Croix Rouge et 4. la police maritime et des voies d'eau.

Veillez à ce que tous vos passagers soient bien assis. Ne laissez personne s'installer sur une partie quelconque du bateau non prévue à cet effet, par exemple les dossiers des sièges, les plats-bords, le tableau arrière, la proue, les ponts, les sièges de pêche surélevés ou tournants. De manière générale, interdisez tous les endroits d'où une personne pourrait tomber ou être projetée à l'eau en cas d'accélération brusque et inattendue, d'arrêt ou de mouvement soudains ou de perte de contrôle du bateau.

Ne naviguez jamais en état d'ivresse ou d'intoxication. Votre jugement et vos réflexes en souffriraient.

Formez d'autres personnes au pilotage du bateau. Montrez les manoeuvres de base (démarrage, fonctionnement du hors-bord et navigation) à l'un des passagers au moins, au cas où le pilote se trouverait incapable de conduire ou tomberait à l'eau.

Embarquement de passagers. Coupez le moteur lorsque vos passagers embarquent, débarquent ou se trouvent près de la poupe (arrière) du bateau (côté hélice). Passer au point mort ne suffit pas.

Soyez vigilant. Le pilote est tenu de rester en alerte en permanence, tant par la vue que par l'ouïe. Sa vision ne doit pas être obstruée, particulièrement dans la direction de marche du bateau. Il convient à cet effet d'écarter tout passager, matériel ou siège de pêche se trouvant dans le champ de vision du pilote lorsque le bateau se déplace à une vitesse supérieure au ralenti.

Ne suivez jamais directement un skieur : s'il tombe, vous risqueriez un accident grave. A 40 km/h, par exemple, votre bateau ne met que 5 secondes à rattraper un skieur tombé à 61 mètres de vous.

Veillez aux skieurs tombés à l'eau. Si vous utilisez votre bateau pour le ski nautique ou des activités similaires, veillez à ce que le skieur, s'il est tombé, soit toujours du côté du pilote du bateau lorsque vous retournez le chercher. Gardez toujours le skieur tombé en vue et ne faites jamais marche arrière en sa direction ou en direction de toute personne à l'eau.

Signalez les accidents. En cas d'accident, déposez un constat auprès des autorités, conformément aux lois en vigueur.

gob24

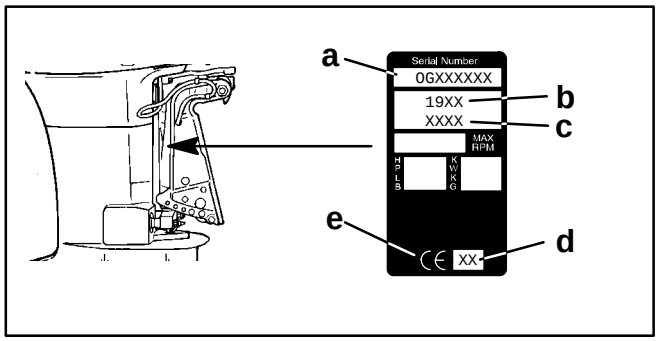

obl9d

ENREGISTREMENT DU NUMERO DE SERIE

Il est important que vous notiez ce numéro pour référence ultérieure. Le numéro de série est situé sur le moteur comme illustré ci-dessous.

a. Numero de serie
b. Année du modèle
c. Code de désignation
d. Année de fabrication
e. Homologation européenne (le cas échéant)

obm73d

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	3.0 L	225	250
Puissance en chevaux	225	225	250
Kilowatts	168	168	176
Gamme de régime à pleins gaz en tr/min	4500-5500 tr/min	5000-5800 tr/min	
Ralenti en marche avant	575-650 tr/min		
Nombre de cylindres	6		
Cylindrée	3044 cm^3		
Alésage	92,1 mm		
Course des pistons	76,2 mm		
Bougies recommandées	Champion QL77CC *		
Distance d'écartement des bougies	0,90 mm		
Rapport d'engrenage	1,75:1		
Carburant recommandé	Référez-vous au chapitre Carburants		
Huile recommandée	Référez-vous au chapitre Carburants		
Capacité en lubrifiant du carter d'engrenage	798 ml		
Batterie recommandée	630 A démarrage en mer (MCA) ou 490 A démarrage à froid (CCA) ou 80 Ah		
Courant en sortie du système de charge	60 A		

*Remarque: * utilisez uniquement des bougies Champion QL77CC ou équivalentes, agréées par Mercury Marine sur ces modèles. Consultez votre concessionnaire de hors–bord Mercury Marine avant de remplacer les bougies. Des modèles de bougies non conformes risquent d'endommager le moteur.*

gob29

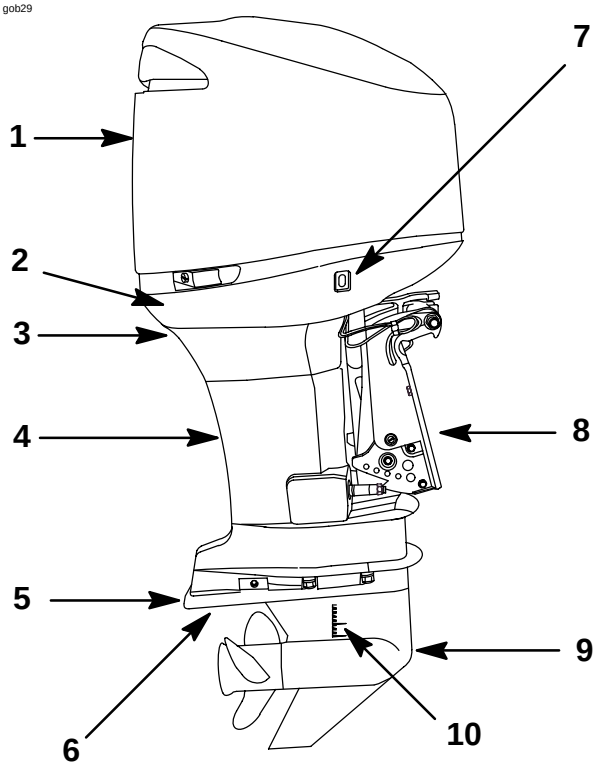

obn6d

IDENTIFICATION DES COMPOSANTS

1. Capot supérieur
2. Capot inférieur
3. Orifice témoin de la pompe à eau
4. Carter de l'arbre de transmission
5. Plaque anti-ventilation
6. Plaque anodique
7. Interrupteur auxiliaire de relevage
8. Supports de fixation sur le tableau arrière
9. Carter d'engrenage
10. Orifices des prises d'eau de refroidissement

goc16

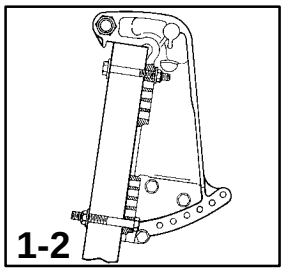

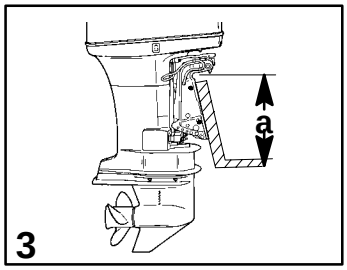

ocd

INSTALLATION

oca5d

INSTALLATION DU MOTEUR HORS-BORD

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de fonctionner, le moteur hors-bord doit être correctement installé avec les quatre boulons de montage illustrés. S'il est mal fixé, il peut être éjecté du bateau et provoquer des blessures graves ou mortelles et des dégâts matériels.

1 Nous recommandons vivement de faire installer votre moteur et ses accessoires par votre concessionnaire pour assurer une mise en place correcte et de bonnes performances. Si vous effectuez cette opération vous-même, suivez les instructions données dans le manuel d'installation livré avec le moteur.

2 Le moteur doit être fixé au tableau arrière par les quatre boulons de montage de 1,27 cm de diamètre et les contre-écrous fournis. Introduisez deux boulons dans les trous situés sur la partie supérieure, puis deux boulons à travers les trous de la partie inférieure.

oci3d

Hauteur de fixation maximale du moteur hors-bord

3 La hauteur de montage (a) du moteur hors-bord ne doit pas dépasser 635 mm pour les modèles EL, 762 mm pour les modèles EXL et 889 mm pour les modèles EXXL. Un moteur monté trop haut risque d'endommager les éléments de la boîte d'engrenages.

goc11

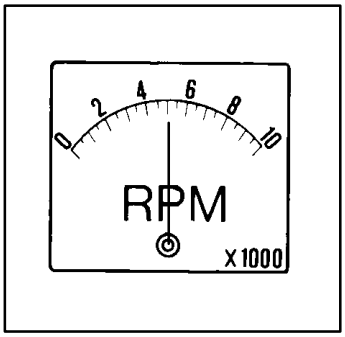

och2d

CHOIX DE L'HELICE

Pour obtenir des performances maximum de votre combinaison moteur hors-bord/bateau, choisissez une hélice qui permette au moteur de tourner à la moitié du régime maximum, le bateau étant normalement chargé (voir Caractéristiques techniques). Cette gamme de régimes permet une meilleure accélération tout en maintenant la vitesse maximum du bateau.

Si une modification des conditions de navigation provoque une brusque diminution du régime en dessous de la gamme recommandée (par exemple climat plus chaud ou plus humide, fonctionnement à une altitude élevée, augmentation de la charge du bateau, encrassement du fond du bateau ou du carter d'engrenage), il peut être nécessaire de changer ou de nettoyer l'hélice pour revenir au niveau de performance antérieur et prolonger la durée de vie du moteur.

Vérifiez le régime pleins gaz avec un tachymètre précis, en faisant tourner le moteur tout en maintenant la même tension de direction de chaque côté, sans provoquer un emballement de l'hélice.

god10

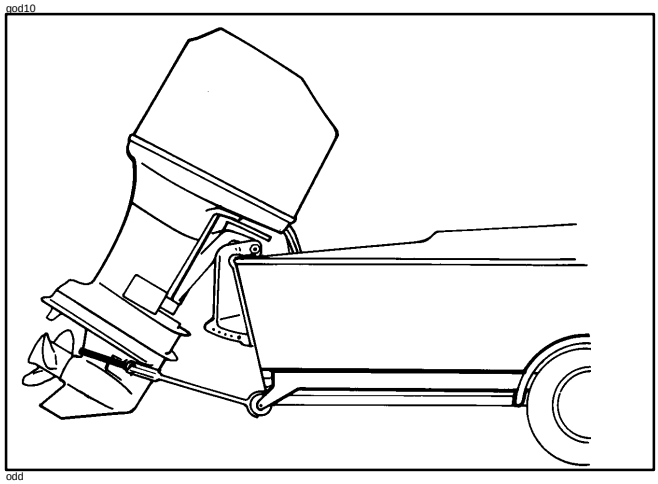

odd

TRANSPORT

odc1d

REMORQUAGE DU BATEAU/TRANSPORT DU MOTEUR

Votre bateau doit être remorqué avec le moteur basculé vers le bas (position de fonctionnement verticale).

Si un dégagement supplémentaire par rapport au sol est nécessaire, relevez le hors-bord à l'aide d'un accessoire spécial en option. Consultez votre concessionnaire local pour toute recommandation. Un dégagement supplémentaire peut être utile pour les traversées de voies de chemin de fer, les entrées de garage et pour tenir compte des cahots de la remorque.

IMPORTANT: ne vous fiez pas au seul relevage hydraulique ou au levier de support de basculement pour maintenir le dégagement nécessaire par rapport au sol pendant le remorquage. Le levier de basculement n'est pas conçu à cet effet.

Placez le levier de changement de vitesse en marche avant. Ceci empêche l'hélice de tourner librement.

oed

HUILE ET CARBURANT

oeb6d

CARBURANT RECOMMANDE

Etats-Unis et Canada

Utilisez une grande marque d'essence automobile sans plomb d'un indice d'octane minimum affiché de 87. Pour une plus grande propreté interne du moteur, nous conseillons une essence à indice d'octane moyen contenant un produit détergent pour le système d'injection. L'essence au plomb n'est pas recommandée.

International

Utilisez une grande marque d'essence automobile sans plomb d'un indice d'octane « Recherche » minimum affiché de 90. Pour une plus grande propreté interne du moteur, nous conseillons une essence à indice d'octane moyen contenant un produit détergent pour le système d'injection. L'essence au plomb est acceptable dans les régions où l'essence sans plomb n'est pas disponible.

Essence à alcool

En raison des effets que l'alcool peut avoir sur le circuit de carburant, nous déconseillons l'utilisation d'essences à base d'alcool. Cependant, si c'est le seul carburant disponible, veillez à ce qu'il ne contienne pas plus de 10 % d'éthanol ou 5 % de méthanol et utilisez un filtre à carburant séparateur d'eau complémentaire.

Si une essence à alcool est utilisée ou si vous suspectez la présence d'alcool dans votre essence, inspectez soigneusement votre circuit de carburant en vous assurant visuellement de l'absence de toute fuite de carburant ou anomalie.

Une essence à alcool peut provoquer les dégâts suivants à votre moteur et à votre circuit de carburant :

- Corrosion des pièces métalliques.
- Détérioration des élastomères et pièces en plastique.
- Usure et détérioration des composants internes du moteur.
- Difficultés au démarrage et au cours du fonctionnement.
- Bouchon de vapeur ou panne d'alimentation en carburant.

Certains de ces effets défavorables sont dus à la tendance de l'essence à alcool à absorber l'humidité de l'air, produisant une phase eau-alcool se séparant de l'essence dans le réservoir de carburant.

Les effets nuisibles de l'alcool s'avèrent nettement plus prononcés dans le cas du méthanol et augmentent avec la teneur de ce dernier dans le carburant.

oed

HUILE ET CARBURANT

oec13d

HUILE RECOMMANDEE

L'huile 2 temps Mercury ou Quicksilver Premium TC–W3 est recommandée pour votre moteur. Pour une meilleure protection et lubrification, il est recommandé d'utiliser de l'huile 2 temps Mercury ou Quicksilver Premium Plus TC–W3. Si vous ne pouvez pas vous procurer de l'huile Mercury ou Quicksilver, remplacez–la par une huile pour moteurs hors–bord 2 temps de marque différente, certifiée TC–W3 par la NMMA. Le moteur pourrait être gravement endommagé par une huile de qualité inférieure.

oegd

CARBURANTS RECOMMANDÉS EN PÉRIODE DE RODAGE

N'utilisez pas de mélange essence–huile pendant le rodage. Le moteur est automatiquement approvisionné en huile supplémentaire pendant cette période. Utilisez une essence recommandée propre et fraîche pendant le rodage et par la suite.

oes1d

COMMENT ÉVITER LES RESTRICTIONS DE DÉBIT DE CARBURANT

IMPORTANT: l'ajout de composants dans le circuit d'alimentation en carburant, au niveau des filtres, des valves, des raccords, etc. risque de réduire le débit et de faire caler le moteur à vitesse lente, et/ou d'entraîner des problèmes de carburant pauvre à haut régime et d'endommager le moteur.

goe9

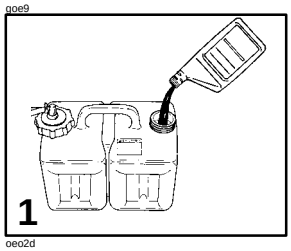

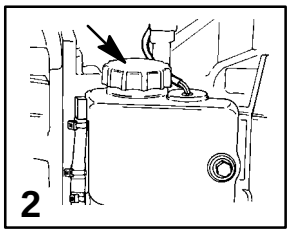

oeo2d

REMPLISSAGE DU RESERVOIR D'HUILE A DISTANCE

1 Ouvrez le bouchon de remplissage et versez l'huile recommandée. La capacité du réservoir est de 11,5 litres. Remettez le bouchon en place et serrez-le à fond.

IMPORTANT: assurez-vous que les bouchons du réservoir d'huile sont toujours bien serrés. Une fuite d'air pourrait bloquer l'arrivée d'huile vers le moteur.

REMPLISSAGE DU RESERVOIR D'HUILE MONTE SUR LE MOTEUR

Remarque: le remplissage du réservoir n'est nécessaire que lorsque le niveau d'huile diminue brusquement et que l'alarme de niveau d'huile est déclenchée.

2 Retirez le capot supérieur. Dévissez le bouchon de remplissage du réservoir d'huile moteur. Faites tourner le moteur jusqu'à ce que le réservoir ne contienne plus d'air et qu'il soit plein. Revissez le bouchon de remplissage. Coupez le moteur et remettez le capot en place.

oee5d

REMPLISSAGE DES RESERVOIRS DE CARBURANT

⚠ AVERTISSEMENT

Evitez de provoquer un incendie ou une explosion pouvant entraîner des blessures graves ou mortelles. Arrêtez toujours le moteur lorsque vous remplissez les réservoirs de carburant, ABSTENEZ-VOUS DE FUMER, et restez à l'écart des flammes et des sources d'étincelles.

Remplissez les réservoirs de carburant en plein air, à l'écart des flammes et de toute source de chaleur ou d'étincelles.

Retirez les réservoirs de carburant portatifs du bateau avant de les remplir.

Arrêtez toujours le moteur avant de remplir les réservoirs de carburant.

Ne remplissez pas complètement le réservoir de carburant. Laissez environ 10 % du volume du réservoir vide. Le carburant se dilate sous l'action de la chaleur et peut provoquer des fuites sous l'effet de la pression, si le réservoir est complètement rempli.

gog142

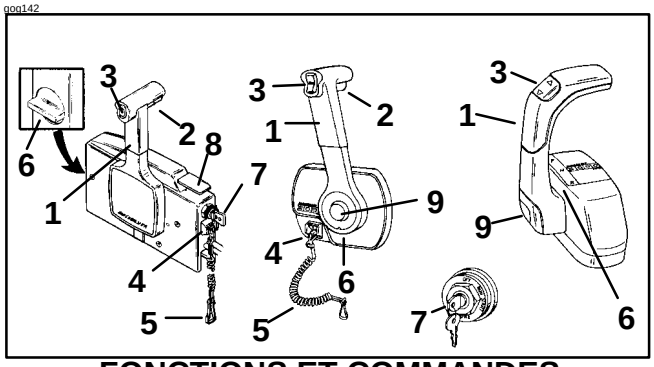

FONCTIONS ET COMMANDES

oge12d

CARACTERISTIQUES DE LA COMMANDE A DISTANCE

Votre bateau peut être équipé d'une des commandes à distance Mercury Precision ou Quicksilver indiquées. Dans le cas contraire, contactez votre revendeur pour obtenir une description des caractéristiques et du fonctionnement de la commande à distance.

1 Poignée de commande – Marche avant, point mort, marche arrière

2 Levier de relâchement du point mort

3 Interrupteur de trim/relevage (sur les modèles équipés) – Reportez–vous à la rubrique décrivant le fonctionnement du relevage hydraulique.

4 Coupe–circuit d'urgence – Lisez la consigne de sécurité et la notice d'avertissement concernant le coupe–circuit d'urgence dans le chapitre intitulé Informations générales.

5 Cordon – Lisez la consigne de sécurité et la notice d'avertissement concernant le coupe–circuit d'urgence dans le chapitre intitulé Informations générales.

6 Réglage du frottement de l'accélérateur – Sur les commandes installées sur la console, ce réglage requiert la dépose du carter.

7 Clé de contact – Off (Arrêt), On (Marche), Start (Démarrage), Choke (Starter)

8 Levier de ralenti accéléré – Relevez–le pour augmenter la vitesse de ralenti du moteur au point mort. Reportez–vous à la rubrique Démarrage du moteur dans le chapitre sur le fonctionnement.

9 Bouton des gaz – Enfoncez le bouton pour avancer la poignée de commande et augmenter la vitesse de ralenti du moteur sans mettre ce dernier en prise. Reportez–vous à la rubrique Démarrage du moteur dans le chapitre sur le fonctionnement.

gog55

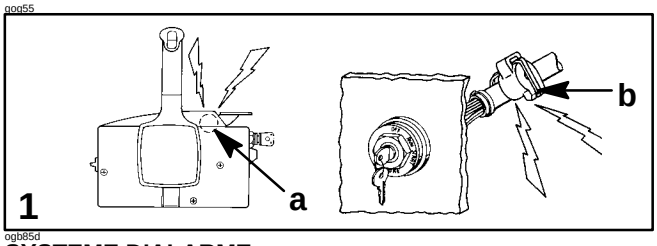

ogb85d

SYSTEME D'ALARME

1 Le système d'alarme du moteur comprend un avertisseur sonore dans le bateau. Ce dernier peut être situé à l'intérieur de la commande à distance (a) ou connecté à la clé de contact sous le tableau de bord (b).

Signaux de l'avertisseur sonore

Lorsque la clé de contact est placée sur ON (Marche), l'avertisseur est activé pendant un moment pour vous signaler qu'il fonctionne correctement.

L'avertisseur sonore émet un bip continu ou des bips courts intermittents pour alerter l'opérateur et lui permettre de déterminer de quel problème il s'agit, parmi ceux énumérés ci–dessous (*cf.* tableau). Pour une illustration des différentes fonctions du moteur et pour un supplément de données sur celui–ci, reportez–vous aux informations sur les produits SmartCraft à la page 13.

Avertisseur sonore		
Fonction	**Signal sonore**	**Description**
Démarrage	Un bip	Essai du circuit normal
Niveau d'huile faible	Quatre bips toutes les 2 minutes	Le niveau d'huile est faible dans le réservoir monté sur le moteur. Faites l'appoint en huile dans ce réservoir ainsi que dans le réservoir portatif. Reportez–vous à la rubrique Carburant et huile.
Eau dans le carburant	Quatre bips toutes les 2 minutes	Le niveau d'eau dans le filtre à carburant séparateur d'eau est au maximum. L'eau peut être éliminée du filtre. Reportez–vous à la rubrique Entretien pour toute instruction concernant le retrait du filtre.

ogd

FONCTIONS ET COMMANDES

ogb86d

SYSTEME D'ALARME

Avertisseur sonore		
Fonction	**Signal sonore**	**Description**
Problème dans le circuit de refroidissement	Bip continu	Le système Engine Guardian est activé. La limite de puissance varie en fonction du degré de surchauffe. Passez au point mort et vérifiez qu'un jet d'eau régulier s'écoule de l'orifice de la pompe à eau. Si aucune eau ne s'écoule ou si le jet est intermittent, arrêtez le moteur et vérifiez que les orifices de prise d'eau ne sont pas bouchés. Le système Guardian doit être REMIS A L'ETAT INITIAL pour que le moteur puisse fonctionner à des vitesses supérieures. Ramenez le levier d'accélération en position de ralenti pour remettre le système à l'état initial.
Niveau d'huile extrêmement faible	Bip continu	Le système Engine Guardian est activé. La limite de puissance restreint la vitesse du moteur. Le niveau d'huile est faible dans le réservoir monté sur le moteur. Faites l'appoint en huile dans ce réservoir ainsi que dans le réservoir portatif. Reportez–vous à la rubrique Carburant et huile.
Panne de la pompe à huile	Bip continu	Le système Engine Guardian est activé. La limite de puissance restreint la vitesse du moteur. L'avertisseur sonore est activé si la pompe à huile s'arrête de fonctionner électriquement. Aucune huile de lubrification n'est acheminée dans le moteur.
Vitesse excessive du moteur	Bip continu	L'avertisseur sonore est activé chaque fois que la vitesse du moteur dépasse le régime maximum admissible. Le système limite la vitesse du moteur à l'intérieur de la plage admissible. Si la vitesse excessive persiste, le système Engine Guardian réduit la puissance du moteur. Le système Guardian doit être REMIS A L'ETAT INITIAL pour que le moteur puisse retrouver sa pleine puissance. Ramenez le levier d'accélération en position de ralenti pour remettre le système à l'état initial. La vitesse excessive du moteur est un défaut qui doit être corrigé. Elle peut être due à un pas d'hélice, une hauteur de moteur, un angle de trim, etc., qui ne conviennent pas.
Capteur hors plage	Bip continu	Le système Engine Guardian est activé. La limite de puissance peut s'activer au régime pleins gaz.
	Bip intermittent	Le système Engine Guardian est activé. La limite de puissance peut restreindre la vitesse du moteur au ralenti.

ogb87d

SYSTEME D'ALARME

SYSTÈME ENGINE GUARDIAN

Le système Engine Guardian permet de relever tout signe précurseur de panne sur les principaux capteurs du moteur. En cas de problème, le système émet un bip continu et/ou réduit la puissance du moteur afin de protéger ce dernier.

Si le système Guardian est activé, il doit être **REMIS A L'ETAT INITIAL** avant que le moteur puisse fonctionner à des vitesses supérieures. **Ramener le levier d'accélération en position de ralenti permet de remettre le système à l'état initial.**

PRODUIT SMARTCRAFT

Vous pouvez vous procurer un ensemble d'instruments Mercury SmartCraft System adapté à ce moteur. Ces instruments affichent notamment les fonctions suivantes : régime du moteur, température du liquide de refroidissement, tension de la batterie, consommation de carburant et heures de fonctionnement du moteur.

L'ensemble d'instruments SmartCraft participe aussi aux diagnostics du système Engine Guardian. Il affiche des données d'alarmes graves relatives au moteur, ainsi que les problèmes potentiels.

Reportez–vous au document ***Mercury SmartCraft Operator's Supplement*** fourni avec le moteur hors–bord pour vérifier les fonctions d'alarme qui sont contrôlées sur votre moteur et pour comprendre le fonctionnement de base de votre ensemble d'instruments SmartCraft.

ogg70

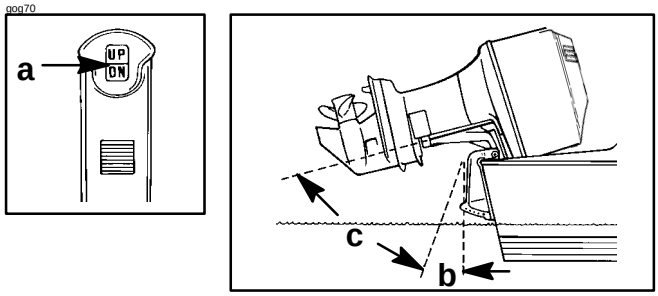

ogc24d

RELEVAGE HYDRAULIQUE

Votre moteur est équipé d'une commande de basculement appelée "relevage hydraulique". Elle permet au pilote de régler facilement la position du moteur en appuyant sur l'interrupteur de relevage (a). Rapprocher le moteur du tableau arrière consiste à l'"abaisser". L'en éloigner est le "relever". L'expression "basculement vers le bas" fait généralement référence au réglage du moteur à l'intérieur d'un angle de 20° entre le moteur et le tableau arrière (b). C'est dans ces 20° que se trouve votre moteur lors de son utilisation normale. Vous pouvez également le basculer vers le haut, hors de l'eau (c). Le moteur peut être sorti de l'eau lorsqu'il est arrêté. Au ralenti, vous pouvez également le basculer vers le haut hors de l'angle de relevage pour permettre par exemple de naviguer en eaux peu profondes.

osf1d

FONCTIONNEMENT DU RELEVAGE HYDRAULIQUE

Sur la plupart des bateaux, un fonctionnement avec le moteur au centre de l'angle de basculement vers le bas donne des résultats satisfaisants. Cependant, pour tirer plein parti de la fonction de relevage, vous pouvez choisir dans certains cas de basculer le moteur en position haute ou basse maximum. La contre-partie d'une amélioration certaine des performances est un accroissement de la vigilance demandée au pilote, compte tenu des risques potentiels de perte de contrôle.

Le danger de perte de contrôle le plus significatif est celui d'une traction ou d'un couple de forces appliqué sur le volant de direction ou sur la barre franche. Ce phénomène apparaît lorsque, sous l'effet d'un basculement du moteur, l'arbre porte-hélice n'est plus parallèle à la surface de l'eau.

⚠ AVERTISSEMENT

Evitez de provoquer des blessures graves ou mortelles. Un basculement du moteur hors-bord vers le haut ou vers le bas au-delà de certaines limites peut provoquer une traction sur le volant de direction ou sur la barre franche. Si le pilote ne maintient pas fermement la direction, il peut perdre le contrôle du bateau car le moteur peut alors tourner librement. Le bateau peut "survirer" ou prendre un tournant très brusque qui peut faire tomber les passagers ou les projeter à l'eau.

Tenez compte des points suivants :

Un basculement de l'unité vers le bas/en profondeur :

1. Abaisse la proue du bateau.
2. Facilite l'accélération et le déjaugeage du bateau, en particulier lorsqu'il est lourdement chargé ou surchargé à l'arrière.
3. Améliore généralement la navigation quand la mer est agitée.
4. Accroît le couple de résistance de la direction ou tire vers la droite (dans le cas d'une hélice normale tournant vers la droite).
5. Si excessif, abaisse la proue de certains bateaux à un point tel qu'ils piquent dans l'eau en position de marche normale. Ceci peut provoquer un virage soudain dans une direction ou l'autre, appelé "virage de proue" ou "survirage", lorsque le pilote essaie de tourner ou quand le bateau rencontre une grosse vague.

ogd

FONCTIONS ET COMMANDES

FONCTIONNEMENT DU RELEVAGE HYDRAULIQUE (SUITE)

⚠ AVERTISSEMENT

Evitez de provoquer des blessures graves ou mortelles. Réglez le basculement du moteur sur une position intermédiaire dès la sortie de déjaugeage afin d'éviter une éjection possible due à un sur-virage du bateau. N'essayez pas de tourner en position horizontale de marche normale si le moteur est basculé complètement vers le bas et si vous sentez une traction sur le volant de direction ou sur la barre franche.

6. Dans certains cas exceptionnels, le propriétaire peut décider de limiter le basculement du moteur vers le bas. Il suffit pour cela d'acheter une goupille de basculement en acier inoxydable (référence 17-49930A1) auprès de votre concessionnaire et de l'introduire dans le trou de réglage souhaité sur les supports de fixation au tableau arrière. Le boulon de livraison en acier non-inoxydable ne doit pas être utilisé à cet effet, ou uniquement de façon temporaire.

Un basculement de l'unité vers le haut/vers la surface :

1. Relève la proue du bateau au-dessus de l'eau.
2. Augmente généralement la vitesse maximum du bateau.
3. Fait passer le bateau à une plus grande distance du fond ou des objets sous-marins.
4. Accroît le couple de direction ou tire vers la gauche à une hauteur normale d'installation (avec une hélice standard tournant vers la droite).
5. Si excessif, fait tanguer le bateau ou provoque une ventilation de l'hélice.
6. Peut provoquer un échauffement du moteur si les prises d'eau de mer se trouvent au-dessus de la ligne d'eau.

gog62

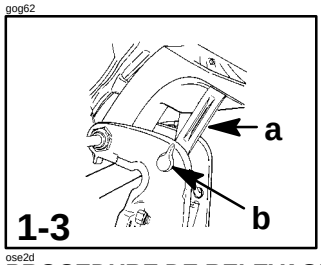

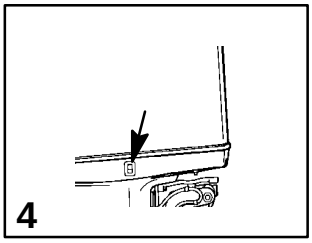

ose2d

PROCEDURE DE RELEVAGE

Pour faire basculer le moteur hors–bord, arrêtez–le et appuyez sur l'interrupteur de relevage ou sur l'interrupteur auxiliaire pour le mettre en position UP (Haut). Le moteur bascule alors vers le haut jusqu'à ce que vous relâchiez l'interrupteur ou lorsque la hauteur de relevage maximum est atteinte.

1 Engagez le levier de support de relevage (a) en le faisant remonter à l'aide du bouton (b).

2 Abaissez le moteur de façon à ce qu'il repose sur le levier de support de relevage.

3 Dégagez le levier de support de relevage en soulevant le moteur et en tournant le levier vers le bas. Abaissez le moteur.

osc1d

INTERRUPTEUR DE RELEVAGE AUXILIAIRE

4 Cet interrupteur peut être utilisé pour faire basculer le moteur hors-bord vers le haut ou vers le bas en utilisant le relevage hydraulique.

og71

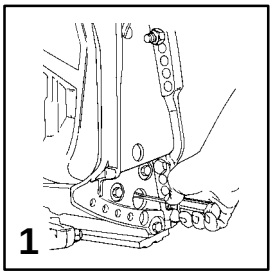

osd1d

RELEVAGE MANUEL

Si vous ne pouvez pas basculer le moteur en utilisant l'interrupteur de relevage, vous pouvez le relever ou l'abaisser à la main.

1 Tournez 3 fois le clapet de dégagement de relevage manuel en sens inverse des aiguilles d'une montre. Ceci vous permet de faire basculer le moteur manuellement. Mettez ce dernier à la position désirée et resserrez le clapet de dégagement.

Remarque: le clapet de dégagement de relevage manuel doit être resserré avant de faire fonctionner le moteur, afin d'empêcher ce dernier de basculer vers le haut en marche arrière.

ofd

FONCTIONNEMENT

ofa3d

VERIFICATIONS A EFFECTUER AVANT LE DEPART

- ☐ Le pilote s'est familiarisé avec les règles de sécurité de navigation et avec le fonctionnement du bateau.
- ☐ Chaque passager dispose d'un gilet de sauvetage homologué à sa taille et ce dernier est facilement accessible.
- ☐ Une bouée ronde ou un coussin de flottaison sont disponibles au cas où un passager tomberait à l'eau.
- ☐ La charge du bateau n'est pas excessive. Consultez la plaque de capacité de votre bateau.
- ☐ Le niveau d'huile du système d'injection d'huile est suffisant.
- ☐ La charge (passagers et matériel à bord) est répartie uniformément et chacun est convenablement assis.
- ☐ Une personne à terre est prévenue de votre destination et de l'heure à laquelle vous comptez rentrer.
- ☐ Il est interdit de conduire un bateau sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.
- ☐ Le pilote connaît les eaux et les zones de navigation qu'il compte emprunter : marées, courants, bancs de sable, rochers et autres dangers.
- ☐ Respectez les instructions du calendrier d'inspection et d'entretien. Consultez le chapitre Entretien à ce sujet.

onf2d

FONCTIONNEMENT A DES TEMPERATURES EN DESSOUS DE ZERO

Lorsque vous utilisez ou amarrez votre hors-bord à des températures en dessous ou voisines de zéro, laissez toujours le moteur en position basse, afin de conserver le carter d'engrenage dans l'eau. Vous empêcherez ainsi l'eau qui y est emprisonnée de geler et d'endommager la pompe à eau et d'autres éléments du moteur.

Si de la glace risque de se former à la surface de l'eau, le moteur doit être retiré et vidé de toute l'eau qui peut s'y trouver. En effet, la formation éventuelle de glace à l'intérieur du carter de l'arbre moteur, au niveau de la surface de l'eau, risque d'empêcher la circulation de l'eau de refroidissement vers le moteur et d'endommager ce dernier.

one3d

FONCTIONNEMENT EN MER OU DANS DES EAUX POLLUEES

Nous vous recommandons de rincer à l'eau douce le circuit d'eau interne de votre moteur hors-bord après chaque fonctionnement en mer ou dans des eaux polluées. Vous empêcherez ainsi l'accumulation des dépôts dans ce circuit. Consultez les instructions de rinçage du système de refroidissement au chapitre Entretien.

Si vous laissez votre bateau amarré sur l'eau et que vous ne vous servez pas du moteur, relevez toujours ce dernier pour complètement sortir le carter d'engrenage de l'eau (sauf à des températures au-dessous de zéro).

Lavez l'extérieur du hors-bord à l'eau douce et rincez l'échappement de l'hélice et le carter d'engrenage de la même façon après chaque utilisation. Une fois par mois, vaporisez du Mercury Precision ou Quicksilver Corrosion Guard sur l'extérieur du bloc moteur, sur les organes électriques et sur les autres surfaces de métal (mais pas sur les anodes anti-corrosion ; s'en trouverait réduite leur efficacité).

onb7d

FONCTIONNEMENT EN ALTITUDE

Votre moteur compense automatiquement les variations d'altitudes. Il peut être nécessaire d'installer une hélice de pas différent pour réduire la diminution de performance normale qui résulte de la raréfaction de l'oxygène présent dans l'air. Consultez votre concessionnaire.

og124

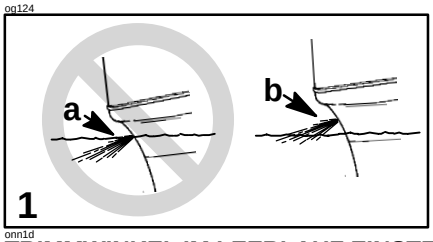

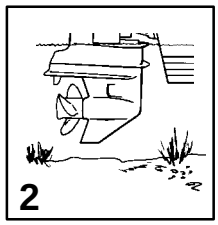

onn1d

TRIMMWINKEL IM LEERLAUF EINSTELLEN

1 Beim »Nach–innen–Trimmen« des Außenborders mit Motor im Leerlauf, kann es bei einigen Booten zu einem Untertauchen der Außenborder–Abgasöffnung (a) kommen. Hemmung der Abgase und unruhiger Leerlauf, übermäßiger Qualm und verrußte Zündkerzen sind die Folge. In einem solchen Fall sollten Sie den Außenborder hochtrimmen, bis die Außenborder–Abgasöffnung aus dem Wasser ist (b).

onk2d

FONCTIONNEMENT EN EAUX PEU PROFONDES

2 Lorsque vous naviguez en eaux peu profondes, vous pouvez basculer le moteur au–delà de l'angle de relevage conseillé pour éviter de toucher le fond.

a. Ralentissez en–dessous de 2 000 tr/mn.

b. Faites basculer le moteur vers le haut. Vérifiez qu'aucune prise d'eau ne se trouve au–dessus de l'eau.

c. Faites tourner le moteur au ralenti seulement. Si sa vitesse dépasse 2 000 tr/mn, il revient automatiquement à la position normale de relevage.

ofd

FONCTIONNEMENT

ofd15d
PROCEDURE DE RODAGE DU MOTEUR

⚠ ATTENTION

Votre moteur peut subir des dégâts importants si vous ne respectez pas la procédure de rodage indiquée.

MÉLANGE ESSENCE/HUILE DE RODAGE

N'utilisez pas de mélange essence–huile pendant le rodage. L'huile fournie par le circuit d'injection assure une lubrification suffisante pendant cette période.

Procedure de rodage

Pendant la première heure

- Laissez le moteur chauffer pendant 30 à 60 secondes.
- Évitez tout fonctionnement continu au ralenti pendant plus de 10 minutes.
- Faites fonctionner le moteur la plupart du temps entre 3000 et 4500 tr/min avec la manette des gaz aux trois quarts environ.
- Modifiez la vitesse du moteur toutes les deux minute environ.
- Évitez de relever le moteur hors–bord au–delà de la verticale pendant le fonctionnement.
- Il est possible de pousser la manette des gaz à fonds pendant des périodes de 10 secondes au maximum.

Pendant les trois heures suivantes

- Modifiez la vitesse du moteur toutes les dix minutes environ.

** Remarque : l'opérateur doit toujours conduire prudemment. Un angle de relevage incorrect du hors–bord peut poser des difficultés et s'avérer dangereux avec la vitesse. La mention des angles de relevage consiste à aider l'opérateur à déterminer la charge correcte imposée au moteur. Ces angles sont fournis à titre indicatif et n'impliquent pas ni ne requièrent une utilisation dangereuse du bateau.*

gof76

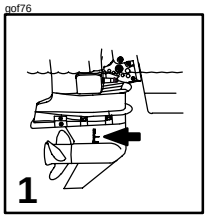

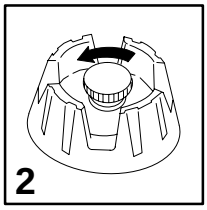

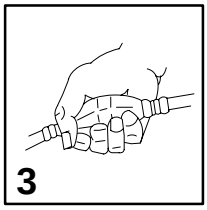

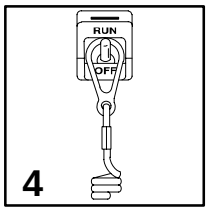

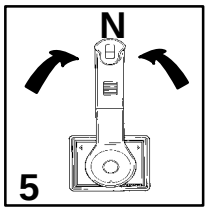

ofe38d
DEMARRAGE DU MOTEUR

Avant de démarrer, lisez les trois premières pages de ce chapitre portant sur les vérifications à effectuer avant le départ, les instructions concernant les situations particulières et la procédure de rodage.

⚠ ATTENTION

Ne démarrez jamais votre moteur et ne le faites jamais tourner (même momentanément) sans circulation d'eau dans les prises d'eau de refroidissement du carter d'engrenage : ceci pourrait endommager la pompe à eau ou provoquer une surchauffe du moteur.

1 Abaissez le moteur jusqu'à sa position de fonctionnement. Assurez-vous que toutes les prises d'eau de refroidissement sont immergées.

2 Ouvrez la vis de ventilation du réservoir de carburant (sur le bouchon de remplissage) sur les réservoirs à ventilation manuelle.

3 Pressez plusieurs fois la poire d'amorçage jusqu'à ce qu'elle soit ferme.

4 Réglez le coupe-circuit d'urgence en position RUN (Marche). Lisez les mesures de précaution et avertissement se rapportant au coupe-circuit d'urgence, dans le chapitre Informations générales.

5 Passez au point mort.

gof82

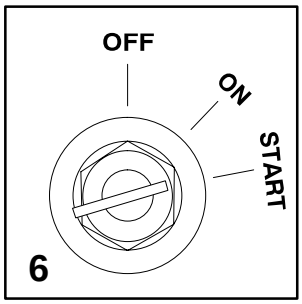

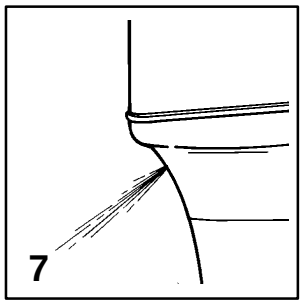

ofe44d
DEMARRAGE DU MOTEUR (SUITE)

Remarque: il n'est pas nécessaire d'utiliser le ralenti rapide de la commande à distance pour accélérer le moteur lorsque vous le démarrez ou que vous le faites chauffer. Le système de démarrage électronique augmentera automatiquement la vitesse du ralenti au démarrage et la réduira au fur et à mesure que le moteur chauffera. Vous n'avez pas besoin d'utiliser le starter. Le système électronique de démarrage amorce automatiquement le moteur.

6 Tournez la clé de contact sur la position START (Démarrage). Relâchez-la lorsque le moteur démarre. S'il ne démarre pas dans les 10 secondes, remettez la clé sur ON (Marche), attendez 30 secondes et essayez de nouveau.

7 Vérifiez que le débit d'eau est régulier à la sortie de l'orifice témoin de la pompe à eau.

IMPORTANT: si vous n'observez aucun écoulement d'eau à la sortie du témoin de la pompe à eau, arrêtez le moteur et vérifiez si la prise d'eau du circuit de refroidissement n'est pas obstruée. L'absence d'obstruction peut indiquer une panne de la pompe à eau ou un blocage du circuit de refroidissement. L'une de ces situations peut provoquer une surchauffe du moteur. Faites vérifier le moteur par votre concessionnaire. Un moteur surchauffé qui continue de tourner peut être gravement endommagé.

gof83

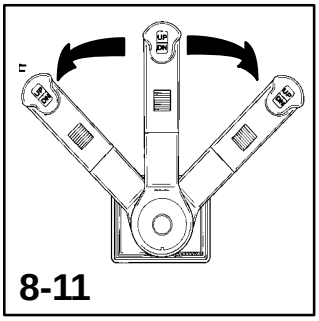

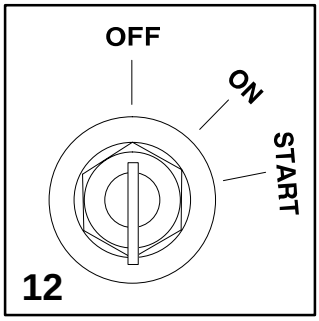

ofj5d
CHANGEMENT DES VITESSES

IMPORTANT: respectez les précautions suivantes :

- **Ne passez jamais de vitesse si le moteur n'est pas initialement au ralenti.**
- **Ne passez pas en marche arrière si le moteur ne tourne pas.**

8 Votre moteur hors-bord dispose de trois vitesses : marche avant (F), point mort (NEUTRAL) et marche arrière (R).

9 Pour passer une vitesse, passez d'abord au point mort et laissez le moteur revenir au ralenti.

10 Passez toujours rapidement les vitesses.

11 Une fois la vitesse passée, avancez la manette des gaz pour accélérer.

ARRET DU MOTEUR

12 Ralentissez la vitesse du moteur et passez au point mort. Tournez la clé de contact sur OFF (Arrêt).

ohd

ENTRETIEN

oha4d

SOIN DU MOTEUR HORS-BORD

Pour conserver votre moteur hors-bord en bon état de marche, il importe de procéder régulièrement aux vérifications et travaux d'entretien préconisés par le calendrier d'inspection et d'entretien. Nous vous conseillons vivement de veiller à son bon entretien pour maintenir sa fiabilité. Il y va de votre sécurité et de celle de vos passagers.

⚠ AVERTISSEMENT

L'absence d'inspections et d'entretiens réguliers de votre moteur hors-bord ou l'exécution de travaux ou réparations par une personne non qualifiée et ne connaissant pas les consignes de sécurité à respecter peut provoquer des blessures graves ou mortelles ou une défaillance du produit.

Consignez les travaux effectués dans le Journal d'entretien situé aux deux dernières pages de ce manuel. Conservez tous les bordereaux de réparation et tous vos reçus.

PIECES DE RECHANGE RECOMMANDEES

Nous vous conseillons d'utiliser des pièces de rechange Mercury Precision ou Quicksilver d'origine, ainsi que les lubrifiants.

⚠ AVERTISSEMENT

L'utilisation de pièces de rechange d'une qualité inférieure à celle des pièces d'origine peut causer des blessures graves ou mortelles ou une défaillance du produit.

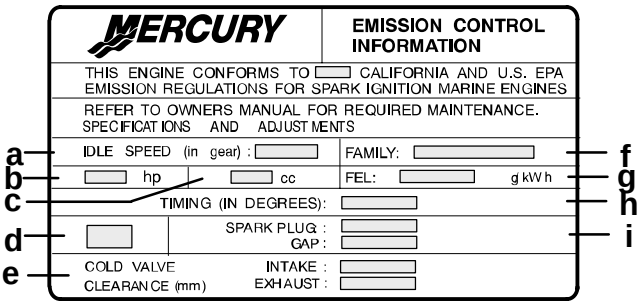

oti8d

ETIQUETTE D'HOMOLOGATION ANTI–POLLUTION

Une étiquette d'homologation anti–pollution, indiquant les niveaux d'émissions et les caractéristiques du moteur liées directement aux émissions, est apposée sur le moteur par son constructeur.

a – Ralenti
b – Puissance du moteur
c – Caractéristiques de calage
d – Bougie et écartement recommandés
e – Jeu de soupape (le cas échéant)
f – Numéro de série
g – Production maximale d'émissions pour la gamme du moteur
h – Cylindrée
i – Date de fabrication

oti7d

RESPONSABILITE DU PROPRIETAIRE

Le propriétaire/opérateur doit faire procéder à l'entretien du moteur afin de maintenir les niveaux d'émissions conformes aux normes d'homologation imposées.

Il ne doit modifier le moteur d'aucune manière qui affecterait sa puissance ou ses niveaux d'émission au point où ils dépasseraient les caractéristiques déterminées par l'usine.

ohd59d

CALENDRIER D'INSPECTION ET D'ENTRETIEN

Avant chaque utilisation

1. Vérifiez que le coupe-circuit d'urgence coupe bien le moteur.
2. Procédez à une inspection visuelle du système d'alimentation en carburant pour vérifier l'absence de toute fuite ou détérioration.
3. Vérifiez que le moteur est bien fixé au tableau arrière.
4. Vérifiez le système de direction pour vous assurer qu'il n'est pas bloqué et qu'il ne comporte pas d'éléments desserrés.
5. Procédez à une inspection visuelle des fixations de la bielle de direction pour vous assurer qu'elles sont bien serrées (page 16).
6. Vérifiez si les pales de l'hélice ne sont pas endommagées.

Après chaque utilisation

1. Rincez le circuit de refroidissement si vous utilisez votre moteur en mer ou dans des eaux polluées (page 15).
2. Si vous utilisez votre moteur pour naviguer en eau salée, nettoyez tous les dépôts de sel et rincez l'échappement de l'hélice et le carter d'engrenage à l'eau douce.

Toutes les 100 heures d'utilisation ou une fois par an, suivant l'échéance qui survient en premier.

1. Graissez tous les points de lubrification. Graissez plus fréquemment en cas de navigation en eau salée (page 17).
2. Remplacez les bougies après 100 heures d'utilisation ou à la fin de la première année. Par la suite, vérifiez les bougies toutes les 100 heures ou une fois par an. Remplacez les bougies selon les besoins. (page 17)
3. Remplacez le filtre à carburant séparateur d'eau (page 16).
4. Vérifiez les anodes anti–corrosion. Vérifiez–les plus fréquemment lorsque le bateau est utilisé en eau salée (page 16).
5. Vidangez et remplacez le lubrifiant de la boîte d'inversion (page 18).
6. Graissez les cannelures de l'arbre d'entraînement et de l'arbre de changement de vitesse*.
7. Vérifiez le liquide de relevage hydraulique (page 18).
8. Examinez la batterie (page 16).
9. Vérifiez le réglage des câbles de commande.*
10. Vérifiez le serrage des boulons, écrous et autres pièces de fixation.

Toutes les 300 heures d'utilisation ou tous les trois ans

1. Remplacez le rotor de la pompe à eau (plus fréquemment en cas de surchauffe ou si une baisse de pression de l'eau est observée).*

Avant les périodes de remisage

1. Reportez–vous à la rubrique concernant le remisage (page 18).

** L'entretien de ces pièces doit être effectué par un concessionnaire agréé.*

goh107

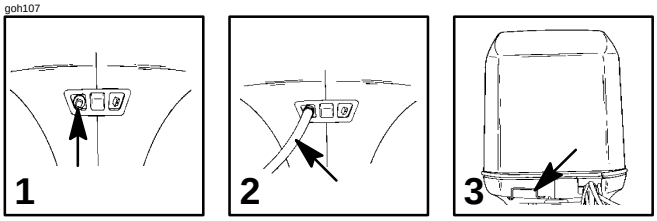

ohe12d

RINÇAGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Rincez le circuit d'eau interne de votre hors-bord à l'eau douce après chaque fonctionnement en mer, dans des eaux boueuses ou polluées. Vous empêcherez ainsi l'obstruction du circuit par une accumulation de dépôts.

1 Retirez le bouchon du raccord situé dans le capot inférieur.

2 Branchez un tuyau d'eau au raccord. Ouvrez l'arrivée d'eau et rincez pendant 3 à 5 minutes.

Remarque: le moteur peut être arrêté ou tourner au ralenti lors du rinçage du système de refroidissement. Ne rincez pas le moteur avec un système dont la pression est supérieure à 45 psi.

ohf4d

DEPOSE ET INSTALLATION DU CAPOT SUPERIEUR

Dépose

3 Tirez le verrou avant pour le dégager. Soulevez l'avant du capot pour l'écarter du verrou avant et poussez vers l'arrière pour éviter les crochets arrière. Soulevez le capot pour le retirer.

Installation

Abaissez le capot supérieur en position au-dessus du moteur. Déplacez le capot vers l'arrière pour aligner les crochets arrière. Une fois que ces derniers sont engagés, déplacez le capot vers l'avant et enfoncez-le. Poussez le verrou pour fixer le capot.

otk1d

ENTRETIEN DU CAPOT SUPÉRIEUR

IMPORTANT: L'essuyage à sec de la surface en plastique provoquera de petites rayures superficielles. Mouillez toujours la surface avant de la nettoyer. Suivez la méthode indiquée pour le nettoyage et l'application de cire.

MÉTHODE DE NETTOYAGE ET D'APPLICATION DE CIRE

1 Avant de laver le capot supérieur, rincez–le avec de l'eau propre pour éliminer toute saleté et poussière qui pourraient rayer la surface.

2 Lavez le capot avec de l'eau propre et un savon doux non abrasif. Utilisez un chiffon doux propre.

3 Essuyez complètement à l'aide de ce chiffon.

4 Cirez la surface avec une pâte à polir pour voitures non abrasive (conçue pour les aspects lustrés transparents). Retirez la pâte à polir à la main à l'aide d'un chiffon doux propre.

ohd

ENTRETIEN

ohh10d

SYSTEME D'ALIMENTATION EN CARBURANT

⚠ AVERTISSEMENT

Ne risquez pas un incendie ou une explosion pouvant provoquer des blessures graves ou mortelles. Suivez soigneusement les instructions d'entretien du système d'alimentation en carburant. Arrêtez toujours votre moteur et NE FUMEZ PAS, ne restez pas à proximité de flammes ou d'étincelles lors de l'entretien du système d'alimentation en carburant.

Avant tout travail sur le système d'alimentation en carburant, coupez le moteur et déconnectez la batterie. Vidangez complètement le circuit. Recueillez et conservez le carburant usagé dans un récipient réglementaire. Essuyez immédiatement tout carburant renversé. Tout matériel utilisé à cet effet doit être mis au rebut dans un récipient réglementaire. Tout travail sur le système d'alimentation en carburant doit être effectué dans un endroit suffisamment ventilé. A la fin des travaux, assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite dans le circuit.

Inspection des tuyaux de carburant

Vérifiez visuellement l'absence de fissures, de déformations, de fuites, de durcissements, ainsi que de tout autre signe de détérioration ou d'endommagement des tuyaux de carburant et de la poire d'amorçage. Si l'un ou l'autre de ces éléments devait présenter un problème de ce genre, remplacez-le.

goh119

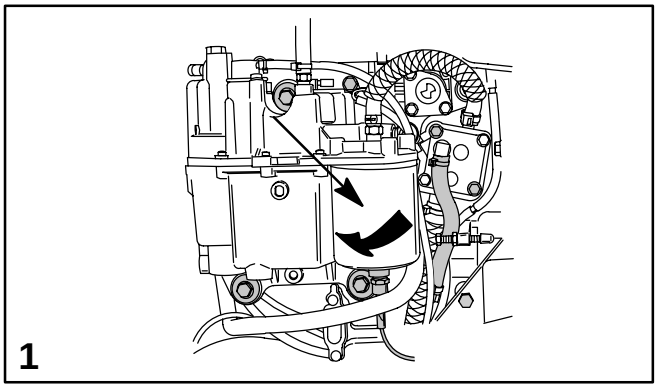

ohh11

SYSTEME D'ALIMENTATION EN CARBURANT (SUITE)

Filtre de séparation eau-carburant

Remarque: l'avertisseur sonore retentira lorsque le niveau d'eau dans le filtre à carburant atteint son maximum. Se reporter à la rubrique «Avertisseur sonore» dans le chapitre Fonctions et commandes.

1 Ce filtre élimine l'humidité ainsi que les débris du carburant. S'il est saturé, videz-le de son eau. Si le filtre est gorgé de débris, remplacez-le.

Retirez et remplacez le filtre comme suit :

a. Tournez la clé de contact sur OFF (Arrêt).

b. Débranchez le fil au fond du filtre.

c. Retirez le filtre en le faisant pivoter dans le sens de la flèche (horaire). Renversez–le sur un récipient approprié pour le vider de son liquide.

d. Lubrifiez l'anneau d'étanchéité du filtre avec de l'huile. Vissez le filtre soigneusement à la main. Rebranchez le fil au filtre.

IMPORTANT: assurez-vous visuellement de l'absence de fuites de carburant au niveau du filtre en pressant la poire d'amorçage jusqu'à ce qu'elle soit ferme, forçant ainsi l'arrivée de carburant dans le filtre.

goh111

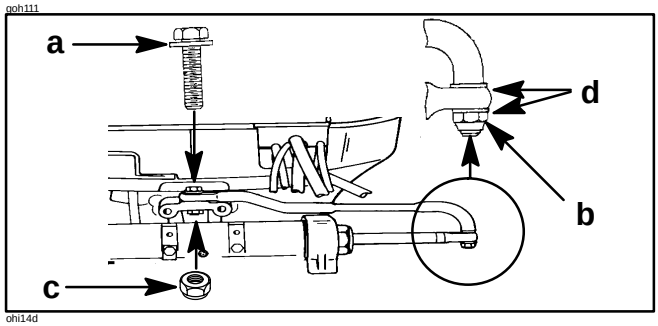

ohi14d

FIXATIONS DE LA BIELLE DE DIRECTION

IMPORTANT: la bielle de direction qui relie le câble de direction au moteur doit être fixée par un boulon spécial à tête à rondelle ("a" - numéro de référence 10-849838) et des contre-écrous auto-bloquants en nylon ("b" et "c" - numéro de référence 11-34863). Ces contre-écrous ne doivent jamais être remplacés par des écrous standard (non auto-bloquants) car ces derniers risqueraient de se desserrer et de vibrer, provoquant un dégagement de la bielle.

⚠ AVERTISSEMENT

Le dégagement de la bielle de direction peut provoquer un virage complet soudain du bateau. Ce mouvement violent peut projeter les passagers à l'eau et les exposer à des blessures graves ou mortelles.

Reliez la bielle au câble de direction au moyen de deux rondelles plates (d) et d'un contre-écrou auto-bloquant en nylon ("b" : numéro de référence 11-34863). Vissez l'écrou (b) jusqu'à ce qu'il ne dépasse plus, puis dévissez-le d'un quart de tour.

Reliez la bielle au moteur au moyen d'un boulon spécial à tête à rondelle ("a" - numéro de référence 10-849838) et d'un contre-écrou auto-bloquant en nylon ("c" - numéro de référence 11-34863). Tournez d'abord le boulon (a) à 27,1 N.m, puis le contre-écrou (c) à 27,1 N.m.

goh121

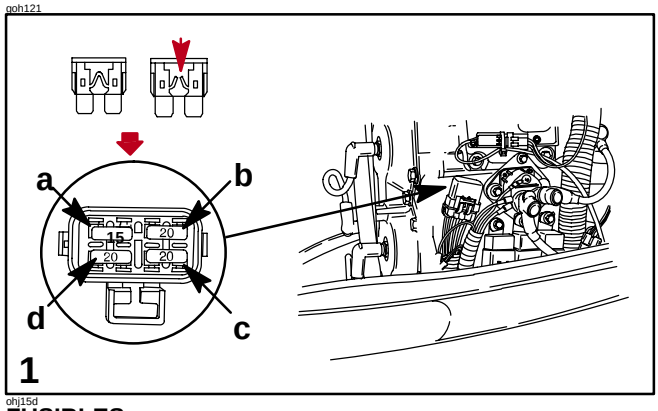

ohj15d

FUSIBLES

IMPORTANT: Disposez toujours de fusibles 15 et 20 A de rechange.

Les circuits électriques du moteur sont protégés des surcharges par les fusibles des fils. Si un fusible saute, essayez de localiser la surcharge et d'en éliminer la cause. Si vous ne pouvez identifier la cause, le fusible risque de sauter de nouveau.

1 Ouvrez le porte–fusible et observez la bande argentée à l'intérieur du fusible. Si elle est cassée, remplacez le fusible. Utilisez pour cela un fusible neuf du même calibre.

Les fusibles et les circuits sont identifiés comme suit :

a. Circuit du bus de données du SmartCraft – Fusible 15 A

b. Circuits de pompe à carburant/régulation d'air de ralenti/injecteurs de carburant – Fusible SFE 20 A.

c. Relais principal/Accessoires – Fusible 20 A

d. Circuit de la pompe électrique à carburant/de l'alimentation du circuit de sortie du module MCE/de la pompe à huile – Fusible SFE 20 A

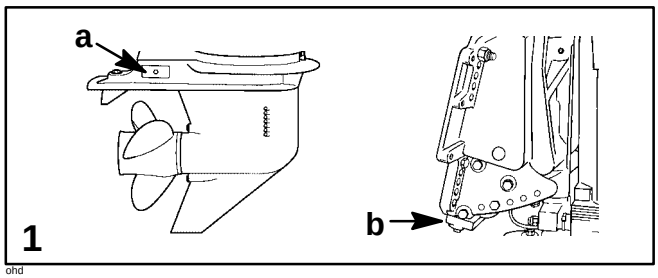

ohd

ENTRETIEN

ohk20d

ANODES ANTI-CORROSION

1 La boîte d'engrenages est équipée de deux anodes anti-corrosion (a). Une autre anode (b) est installée sous le bloc-support du tableau arrière. L'objet d'une anode est de protéger le hors-bord contre la corrosion galvanique en «sacrifiant» son propre métal, dont l'érosion progressive empêche celle des pièces en métal du hors-bord.

Les anodes doivent être inspectées régulièrement, surtout lorsqu'elles sont utilisées dans l'eau de mer qui accélère leur corrosion. Pour maintenir la protection contre la corrosion de votre moteur hors-bord, remplacez toujours les anodes avant leur corrosion complète. Ne les recouvrez pas de peinture ou d'un enduit de protection afin de ne pas réduire leur efficacité.

ohn1d

VERIFICATION DE LA BATTERIE

La batterie doit être vérifiée à intervalles réguliers, pour s'assurer qu'elle reste capable de faire démarrer le moteur.

IMPORTANT: lisez les instructions d'entretien et les consignes de sécurité qui accompagnent votre batterie.

1. Coupez le moteur avant tout travail sur la batterie.
2. Faites l'appoint d'eau selon les besoins. La batterie doit toujours être chargée.
3. Vérifiez que la batterie est bien fixée de façon à ne pas bouger.
4. Les cosses des câbles de batterie doivent être propres, bien serrées et correctement installées. Vérifiez la polarité.
5. Vérifiez que la batterie est protégée par un blindage isolant pour éviter un court-circuit accidentel des bornes.

goh122

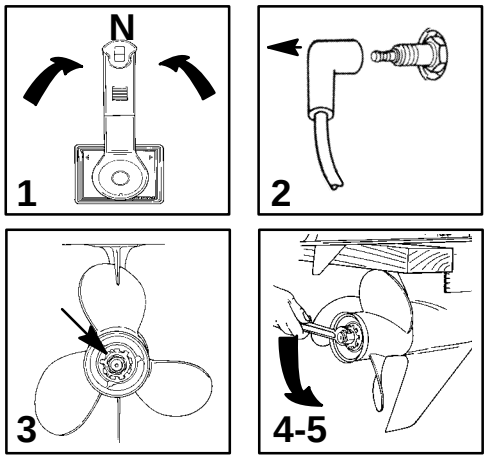

ohl41d

REMPLACEMENT DE L'HELICE

⚠ AVERTISSEMENT

Toute rotation de l'arbre de l'hélice peut provoquer un démarrage accidentel lorsque le moteur n'est pas débrayé. Pour éviter cela et les risques de blessures graves présentés par une hélice en rotation, passez toujours au point mort et déconnectez les câbles des bougies d'allumage avant tout travail d'entretien sur l'hélice.

1 Mettez le moteur au point mort (N).

IMPORTANT: Reportez–vous à la rubrique concernant la vérification et le remplacement des bougies pour savoir comment retirer les coiffes de bougies.

2 Déconnectez les câbles des bougies pour empêcher le démarrage du moteur.

3 Redressez les languettes tordues de l'écrou de maintien de l'hélice.

4 Placez un bloc de bois entre l'hélice et le carter d'engrenage pour empêcher la rotation de l'hélice et retirez l'écrou de l'hélice.

5 Glissez l'hélice le long de son arbre pour la retirer. Si elle est bloquée et ne peut être enlevée, demandez l'assistance d'un concessionnaire agréé.

goh83

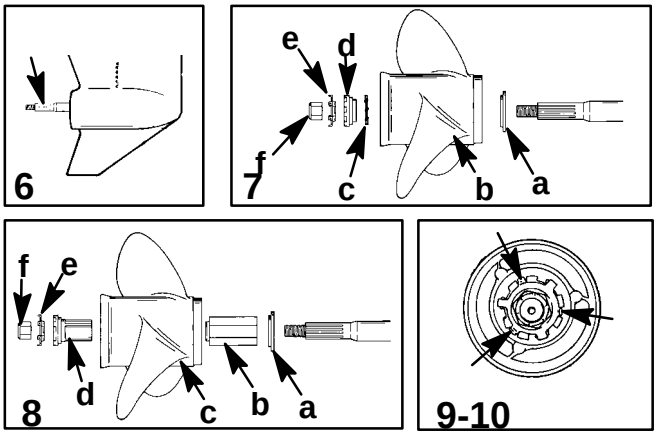

ohl35d

REMPLACEMENT DE L'HELICE

6 Enduisez l'arbre de l'hélice de Quicksilver ou Mercury Precision Lubricants Anti-Corrosion Grease ou de 2-4-C Marine Lubricant au téflon.

IMPORTANT: pour éviter la corrosion du moyeu de l'hélice et son blocage sur l'arbre, particulièrement si vous naviguez en eau salée, enduisez toujours toute la longueur de l'arbre de l'hélice avec le lubrifiant recommandé aux dates d'entretien préconisées, ainsi qu'à chaque dépose de l'hélice.

7 Hélices à moyeu Flo–Torque I – Installez la rondelle de butée (a), l'hélice (b), la rondelle de continuité (c), le moyeu de butée (d), le contre–écrou de l'hélice (e) et l'écrou de l'hélice (f) sur l'arbre.

8 Hélices à moyeu Flo–Torque II – Installez le moyeu de butée avant (a), le manchon d'entraînement remplaçable (b), l'hélice (c), le moyeu de butée (d), le contre–écrou (e) et l'écrou de l'hélice (f) sur l'arbre.

9 Placez une cale en bois entre le boîtier d'inversion et l'hélice et serrez l'écrou de cette dernière à un couple de 75 N.m.

10 Serrez l'écrou de l'hélice en repliant trois des languettes dans les cannelures du moyeu de butée.

goh14

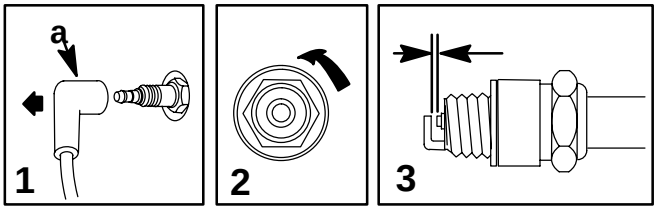

ohm16d

VERIFICATION ET REMPLACEMENT DES BOUGIES

⚠ AVERTISSEMENT

Evitez tout risque d'incendie ou d'explosion dû à des coiffes de bougies endommagées (a) ; des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre. Des étincelles peuvent s'échapper de coiffes endommagées. Les bougies peuvent enflammer les vapeurs de carburant sous le capot du moteur. Pour éviter de détériorer les coiffes des bougies, n'utilisez jamais d'objets acérés ou d'outils métalliques, tels que pinces, tournevis, etc., pour les retirer.

1 Pour retirer les coiffes de bougies (a) en caoutchouc, faites–les pivoter légèrement, puis tirez. Voir **AVERTISSEMENT**, ci–dessus.

2 Retirez les bougies pour les vérifier. Remplacez les bougies si les électrodes sont usées ou si l'isolant est rugueux, fendu, cassé, cloqué ou encrassé.

3 Réglez l'écartement des électrodes. Reportez-vous au tableau des spécifications au chapitre Informations générales.

4 Avant de remettre la bougie, nettoyez toujours soigneusement le siège de la bougie. Serrez la bougie à la main, puis vissez-la d'un quart de tour supplémentaire, ou à un couple de 27 N.m.

goh124

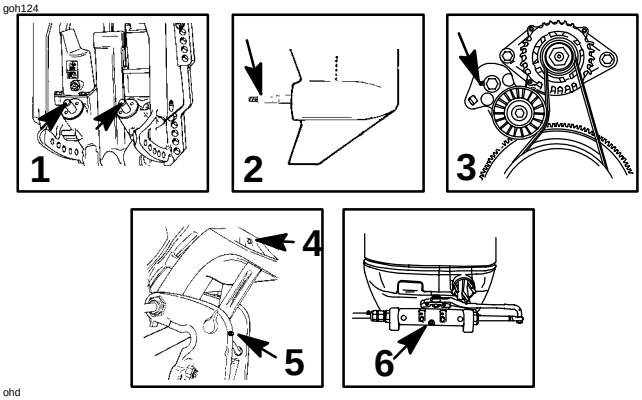

ohd

ENTRETIEN

oho67d

POINTS DE LUBRIFICATION

Lubrifiez le point 1 avec du Quicksilver ou Mercury Precision Lubricants Special Lubricant 101.

1 Extrémités de la rotule de tige de relevage. Tournez les extrémités de la rotule pour répartir le lubrifiant dans les coussinets de la rotule.

Lubrifiez le point 2 avec du Quicksilver ou Mercury Precision Lubricants Anti-Corrosion Grease ou du 2-4-C Marine Lubricant au téflon.

2 Arbre de l'hélice : référez-vous au chapitre sur le remplacement de l'hélice pour retirer et installer l'hélice. Lubrifiez la totalité de l'arbre de l'hélice pour empêcher le moyeu de butée de se corroder et de contaminer l'arbre.

Lubrifiez les points 3 à 6 avec du Quicksilver ou Mercury Precision Lubricants 2-4-C Marine Lubricant au téflon ou du Special Lubricant 101.

3 Axe de pivot du tendeur de courroie d'alternateur – Lubrifiez par l'intermédiaire du graisseur.

4 Support pivotant : lubrifiez par le raccord.

5 Levier de support de relevage : lubrifiez par le raccord.

6 Tube de relevage : lubrifiez par le raccord.

goh114

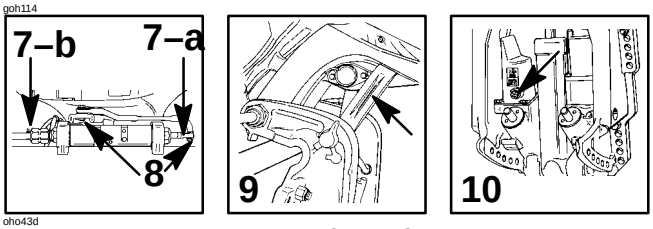

oho43d

POINTS DE LUBRIFICATION (SUITE)

⚠ AVERTISSEMENT

Avant de lubrifier, l'extrémité du câble de direction doit être complètement rentrée dans le tube de relevage du moteur hors-bord. La lubrification d'un câble de direction sorti entièrement peut provoquer un blocage hydraulique et, partant, une perte de contrôle de la direction susceptible d'entraîner des blessures graves ou mortelles.

7 Graisseur du câble de direction (sur les modèles équipés) : tournez le volant pour rentrer complètement l'extrémité du câble (a) dans le tube de relevage du moteur. Lubrifiez le câble par le raccord (b).

Lubrifiez les points 7 avec une huile légère.

8 Articulations de la bielle de direction : lubrifiez aux emplacements indiqués.

ohp3d

VÉRIFICATION DU LIQUIDE DE RELEVAGE HYDRAULIQUE

9 Faites basculer complètement le hors-bord vers le haut et verrouillez-le dans cette position.

10 Dévissez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau du liquide. Ce dernier doit atteindre le bas de l'orifice de remplissage. Ajoutez du liquide de direction et de relevage hydraulique Quicksilver ou Mercury Precision Lubricants. Sinon, utilisez du liquide pour transmissions automatiques automobiles.

goh126

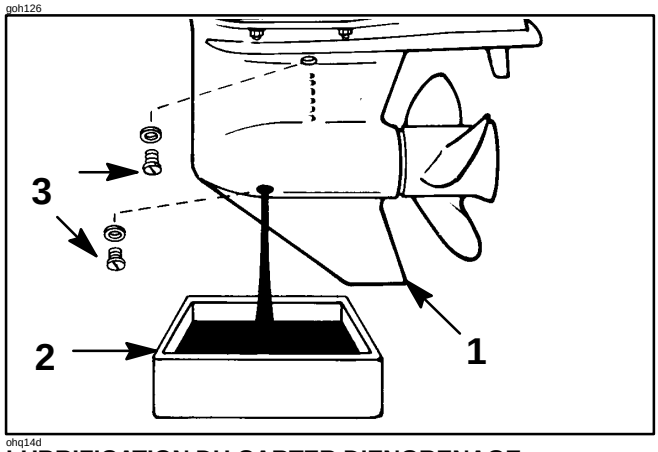

ohq14d

LUBRIFICATION DU CARTER D'ENGRENAGE

A chaque vidange ou ajout de lubrifiant, inspectez ce dernier pour vous assurer qu'il n'est pas contaminé par de l'eau. Si de l'eau est présente, il se peut qu'elle se soit déposée au fond, et qu'elle s'écoule avant le lubrifiant. Elle peut également être mélangée au lubrifiant, qui présente alors une couleur brune laiteuse. En présence d'eau, faites vérifier le carter d'engrenage par votre concessionnaire. Un lubrifiant contaminé peut entraîner l'usure prématurée des paliers de roulement ou, à des températures en dessous de zéro, l'endommagement du carter d'engrenage.

Vérifiez si le carter d'engrenage, une fois rincé, contient des particules métalliques. Une quantité réduite de fines particules indique une usure normale des engrenages. Une accumulation excessive de dépôts ou de grosses particules métalliques (copeaux) peut indiquer une usure anormale des engrenages et doit être signalée à un concessionnaire agréé.

Vidange Du Carter D'engrenage

1 Mettez le moteur hors-bord en position verticale (position de fonctionnement).

2 Placez un récipient de vidange sous le hors-bord.

3 Retirez les bouchons de prise d'air et de vidange et vidangez le lubrifiant.

ohv9d

Capacité en lubrifiant du carter d'engrenage

La capacité en lubrifiant du carter d'engrenage est d'environ 798 ml.

goh116

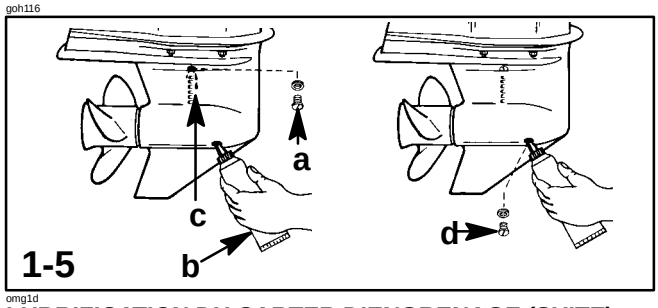

omg1d

LUBRIFICATION DU CARTER D'ENGRENAGE (SUITE)

Remplissage du carter d'engrenage et vérification du niveau de lubrifiant

1 Mettez le moteur hors-bord en position verticale (position de fonctionnement).

2 Retirez le bouchon de prise d'air (a).

3 Placez le tube de lubrification (b) dans l'orifice de vidange et ajoutez du lubrifiant jusqu'à ce que ce dernier apparaisse dans la prise d'air (c).

IMPORTANT: remplacez les rondelles d'étanchéité si elles sont usées.

4 Arrêtez d'ajouter du lubrifiant. Installez le bouchon de la prise d'air et la rondelle d'étanchéité (a) avant de retirer le tube de lubrification.

5 Retirez le tube de lubrification et remettez le bouchon de vidange et sa rondelle d'étanchéité (d).

ohr1d

MOTEUR IMMERGE

Un moteur hors-bord immergé doit être réparé par un concessionnaire agréé dans les heures qui suivent sa sortie de l'eau. Il est en effet nécessaire de faire cela une fois que le moteur est exposé à l'air afin de minimiser les dommages provoqués par la corrosion interne.

oid

ENTREPOSAGE

oia2d

PREPARATIFS D'ENTREPOSAGE

L'objectif principal des préparatifs d'entreposage de votre hors-bord est de le protéger de la rouille, de la corrosion et des dégâts causés par la formation interne de glace si de l'eau y reste emprisonnée.

Suivez les procédures d'entreposage ci-dessous pour préparer votre moteur hors-bord à l'hivernage ou à un entreposage prolongé (deux mois ou plus).

⚠ ATTENTION

Ne faites jamais tourner votre hors-bord (même brièvement) en l'absence de circulation d'eau de la prise d'eau au carter d'engrenage afin d'éviter d'endommager la pompe à eau (par fonctionnement à vide) ou de surchauffer le moteur.

oib11d

Système d'alimentation En Carburant

IMPORTANT: une essence contenant de l'alcool éthylique (éthanol) ou méthylique (méthanol) peut provoquer la formation d'acide lors de l'entreposage et endommager le système d'alimentation en carburant. Nous vous conseillons de vider cette essence du réservoir, et de vidanger les tuyaux de carburant et l'ensemble du système d'alimentation en carburant.

Remplissez le système d'alimentation en carburant (réservoir, tuyaux flexibles, pompe à carburant et carburateur) de carburant traité avec un stabilisateur pour éviter toute formation de vernis et de gomme, en procédant comme suit :

1. Réservoir à carburant portatif : versez dans le réservoir la quantité requise de Gasoline Stabilizer (conformément aux instructions figurant sur le bidon). Secouez le réservoir pour bien mélanger le stabilisateur au carburant.
2. Réservoir à carburant permanent : versez la quantité requise de Gasoline Stabilizer (conformément aux instructions figurant sur le bidon) dans un récipient séparé et mélangez-la à environ un litre d'essence. Versez ce mélange dans le réservoir.
3. Mettez le moteur à l'eau ou branchez l'accessoire de rinçage pour faire circuler l'eau de refroidissement. Faites tourner le moteur pendant dix minutes pour permettre au carburant traité d'arriver au carburateur.

oid14d

Protection des éléments internes du moteur

Remarque: assurez-vous que le circuit de carburation ait été préparé pour l'entreposage. Reportez-vous à la rubrique Circuit de carburation à la page précédente.

1. Retirez les bougies et ajoutez environ 30 ml d'huile moteur dans chaque trou. Faites tourner plusieurs fois le volant à la main pour répartir l'huile dans les cylindres. Remettez les bougies en place.
2. Déposez le filtre à carburant séparateur d'eau et videz son contenu dans un récipient approprié. Reportez-vous à la rubrique Entretien pour toute information sur la dépose et l'installation du filtre. Remplacez le filtre à carburant une fois par an ou toutes les 100 heures de fonctionnement, ou encore en présence d'une contamination importante du carburant.

oic4d

Protection des éléments externes du hors-bord

3. Lubrifiez tous les éléments listés au chapitre Calendrier d'inspection et d'entretien.
4. Retouchez les éraflures éventuelles. Votre concessionnaire peut vous conseiller sur la peinture de retouche à utiliser.
5. Appliquez Quicksilver ou Mercury Precision Lubricants Corrosion Guard sur les surface métalliques externes (à l'exception des anodes anti-corrosion).

oie1d

Carter d'engrenage

1. Vidangez et remplacez le lubrifiant du carter d'engrenage (consultez les instructions données à ce sujet au chapitre Entretien).

oif3d

Position d'entreposage

Entreposez votre moteur hors-bord en position verticale pour permettre l'écoulement de l'eau.

⚠ ATTENTION

Si le moteur est laissé incliné pendant son entreposage à une température en dessous de zéro, l'eau du circuit de refroidissement emprisonnée ou l'eau de pluie qui peut avoir pénétré dans le carter d'engrenage par l'échappement de l'hélice risque de geler et de provoquer des dégâts internes.

oig1d

Entreposage de la batterie

1. Suivez les instructions du fabricant de la batterie relatives à son entreposage et à sa recharge.
2. Retirez la batterie du bateau et vérifiez le niveau d'eau. Rechargez-la au besoin.
3. Entreposez la batterie dans un endroit frais et sec.
4. Vérifiez régulièrement le niveau d'eau et rechargez la batterie pendant son entreposage.

ojd

EN CAS DE PROBLEME

ojb11d

1 LE DEMARREUR NE REUSSIT PAS A LANCER LE MOTEUR (MODELES A DEMARRAGE ELECTRIQUE)

Causes possibles

- Un fusible de 20 ampères a sauté dans le circuit du démarreur. Voir le chapitre Entretien.
- Le moteur n'est pas au point mort.
- La batterie est déchargée ou ses connexions sont lâches ou corrodées.
- La clé de contact ne fonctionne pas.
- Les connexions électriques ou le câblage sont défectueux
- Le moteur du démarreur ou son solénoïde ne fonctionnent pas.

2 LE MOTEUR NE DEMARRE PAS

Causes possibles

- Le coupe-circuit d'urgence n'est pas en position RUN (Marche).
- La procédure de démarrage suivie n'est pas correcte. Voir le chapitre Fonctionnement.
- L'essence est vieille ou contaminée.
- Le moteur est noyé. Voir le chapitre Fonctionnement.
- Le carburant ne parvient pas au moteur.
  a. Le réservoir est vide.
  b. La prise d'air du réservoir n'est pas ouverte ou est bouchée.
  c. Le tuyau de carburant est débranché ou coudé.
  d. La poire d'amorçage n'est pas pressée.
  e. Le clapet de retenue de la poire d'amorçage ne fonctionne pas correctement.
  f. Le filtre à carburant est bouché. Se référer au chapitre Entretien.
  g. La pompe à carburant est en panne.
  h. Le filtre du réservoir de carburant est obstrué.
- Un des composants du système d'allumage ne fonctionne pas correctement.
- Les bougies sont endommagées ou défectueuses. Voir le chapitre Entretien.

3 LE MOTEUR NE TOURNE PAS REGULIEREMENT

Causes possibles

- Pression d'huile faible. Vérifiez le niveau d'huile.
- Les bougies sont endommagées ou défectueuses. Voir le chapitre Entretien.
- Le montage et les réglages n'ont pas été effectués correctement.
- Le carburant a du mal à parvenir au moteur.
  a. Le filtre à carburant du moteur est obstrué. Voir le chapitre Entretien.
  b. Le filtre du réservoir de carburant est obstrué.
  c. La soupape anti-siphon située sur le réservoir (réservoir permanent) est bloquée.
  d. Le tuyau de carburant est pincé ou coudé.
- La pompe à carburant est en panne.
- Un des composants du système d'allumage ne fonctionne pas correctement.

4 DIMINUTION DE PERFORMANCE

Causes possibles

- Pression d'huile faible. Vérifiez le niveau d'huile.
- Le papillon ne s'ouvre pas complètement.
- L'hélice est endommagée ou n'est pas de la bonne taille.
- Le délai d'allumage du moteur est incorrect ou l'allumage est mal réglé.
- Le bateau est surchargé ou sa charge n'est pas bien distribuée.
- Il y a trop d'eau dans la cale.
- La carène du bateau est sale ou endommagée.

5 LA BATTERIE SE DECHARGE

Causes possibles

- Les connexions de la batterie sont lâches ou corrodées.
- Le niveau d'électrolyte est trop bas.
- La batterie est usée ou inefficace.
- Trop d'accessoires électriques sont utilisés.
- Le redresseur, l'alternateur ou le régulateur de tension sont défectueux.
- Circuit ouvert dans le fil de sortie de l'alternateur (élément fusible).

ord

ASSISTANCE AU PROPRIETAIRE

eor6d

SERVICE DE REPARATION LOCAL

En cas de besoin, ramenez toujours votre hors–bord chez votre concessionnaire agréé local. Il est le seul à disposer des techniciens qualifiés, des connaissances, des outils et équipement spéciaux, et des pièces et accessoires d'origine nécessaires pour réparer votre moteur. Il connaît parfaitement votre moteur.

eor2d

SERVICE A L'EXTERIEUR

En cas de besoin, si vous ne vous trouvez pas à proximité de votre concessionnaire local, contactez le concessionnaire agréé le plus proche. Reportez - vous aux pages jaunes de l'annuaire téléphonique. Pour les produits achetés en dehors des Etats–Unis et du Canada, contactez le distributeur de votre pays ou le service après–vente Mercury Marine/Marine Power le plus proche.

or7d

DEMANDES DE PIECES ET D'ACCESSOIRES

Toutes les questions concernant les pièces détachées et les accessoires d'origine doivent être posées à votre revendeur agréé local. Ce dernier dispose des informations nécessaires pour commander les pièces et les accessoires dont vous avez besoin. Pour toute demande de pièces et d'accessoires, il est nécessaire de fournir au concessionnaire les numéros de modèle et de série pour qu'il puisse commander les pièces nécessaires.

eor4d

ASSISTANCE AU PROPRIETAIRE

Votre satisfaction est de prime importance pour votre concessionnaire et pour Mercury Marine. Pour tout problème ou toute question concernant votre hors–bord, contactez votre concessionnaire ou tout concessionnaire agréé Mercury. Pour toute aide supplémentaire, veuillez suivre les étapes ci–après :

1 *Exposez votre problème à l'un des responsables du service commercial ou du service après - vente. Si vous les avez déjà contactés, adressez - vous au propriétaire de la concession.*

2 *Si vos questions ou vos problèmes ne peuvent être résolus par votre concessionnaire, veuillez contacter le service après–vente Mercury Marine, le service ou le distributeur Marine Power (International). Ils feront leur possible pour résoudre tous les problèmes avec votre concessionnaire.*

Les informations suivantes devront être fournies au centre de service après - vente :

- Vos nom et adresse.
- Votre numéro de téléphone durant la journée.
- Les numéros de modèle et de série du hors - bord.
- Le nom et l'adresse du concessionnaire.
- La nature du problème.

Les centres de service après - vente Mercury Marine sont énumérés à la page suivante.

ord

ASSISTANCE AU PROPRIETAIRE

or5d

CENTRES DE SERVICE APRES - VENTE MERCURY MARINE

Pour toute assistance, contactez - nous par téléphone, télécopie ou courrier. *Veuillez préciser votre numéro de téléphone durant la journée pour toute correspondance par courrier ou télécopie.*

Etats - Unis		
(920) 929 - 5040	(920) 929 - 5893	Mercury Marine W6250 W. Pioneer Road, P.O. Box 1939 Fond du Lac, Wi 54936 - 1939, USA
Canada		
(905) 567–6372	(905) 567–8515	Mercury Marine Ltd. 2395 Meadowpine Blvd. Mississauga, Ontario Canada L5N 7W6
Australie, Pacifique		
(61) (3) 9791 - 5822	(61) (3) 9793 - 5880	Mercury Marine Australia 132 - 140 Frankston Road Dandenong,Victoria 3164, Australia
Europe, Moyen - Orient, Afrique		
(32) (87) 32 • 32 • 11	(32) (87) 31 • 19 • 65	Marine Power - Europe, Inc. Parc Industriel de Petit - Rechain B - 4800 Verviers, Belgium
Mexique, Amérique Centrale, Amérique du Sud, Antilles		
(305) 385 - 9585	(305) 385 - 5507	Mercury Marine - Latin America & Caribbean 9010 S.W. 137th Ave., Suite 226 Miami, Fl 33186 U.S.A.
Japon		
81–53–423–2500	81–53–423–25102	Mercury Marine - Japan 283–1 Anshin–cho Hamamatsu, Shizuoka, 435–0005 Japan
Asie, Singapour		
5466160	5467789	Mercury Marine Singapore 72 Loyang Way Singapore 508762

okd

JOURNAL D'ENTRETIEN

oka1d

Consignez ci - dessous tous les travaux effectués sur le hors - bord. Veillez à conserver tous les bordereaux de réparation et tous vos reçus.

Date	Travaux effectués	Nombre d'heures de fonctionnement du moteur